



LUNDI 8 JUILLET

ATELIER DIAGNOSTIC SCoT Air Energie Climat
AGRICULTURE ET FORÊT

Montlaur - Foyer Magali

14h30 - 17h30 : Séance de travail avec les élus, techniciens et acteurs économiques Salle du foyer magali à Montlaur

- ◆ 14h30 - introduction
- ◆ 14h40 - Eléments de diagnostic sur l'agriculture
- ◆ 15h20- Intervention de la SAFER sur la dynamique du marché foncier agricole
- ◆ 15h35 - Intervention de la confédération de Roquefort : enjeux filières
- ◆ 15h50 - Eléments de diagnostic sur la forêt
- ◆ 16h05 - Intervention la COFOR sur les enjeux de la filière bois
- ◆ 16h20 - Pause
- ◆ 16h30 : ateliers thématiques de co-construction pour partager le diagnostic et prédéfinir des enjeux de demain sur l'agriculture et la forêt
- ◆ 17h20 : bilan de chaque atelier par un des animateurs
- ◆ 17h30 fin de réunion

RÉUNION
DIAGNOSTIC

-
AGRICULTURE
ET FORÊT

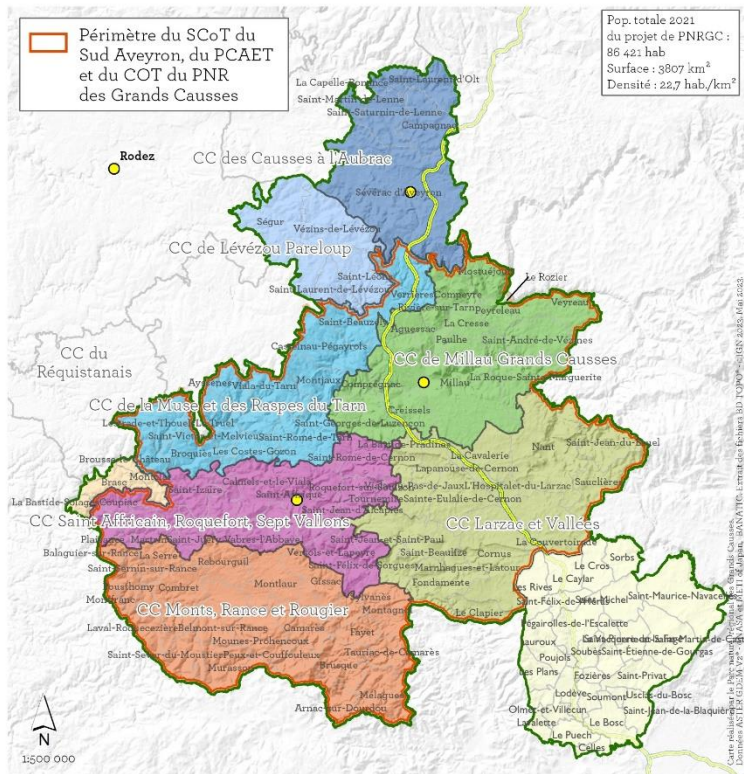
SCoT 2024
Schéma de Cohérence
Territoriale

8 juillet 2024



INTRODUCTION

L'intercommunalité sur le territoire du Parc naturel régional
des Grands Causses
- Communautés de communes -
situation au 01-01-2024



Communautés de communes :

CC des Causses à l'Aubrac	CC Larzac et Vallées
CC Lévézou Pareloup	CC Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons
CC Pays de Salars	CC Monts Rance et Rougier
CC Muse et Rasperes du Tarn	CC Réquistanais
CC Millau Grands Causses	Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

SCoT actuel approuvé en juillet 2017

Périmètre : 5 Communautés de Communes

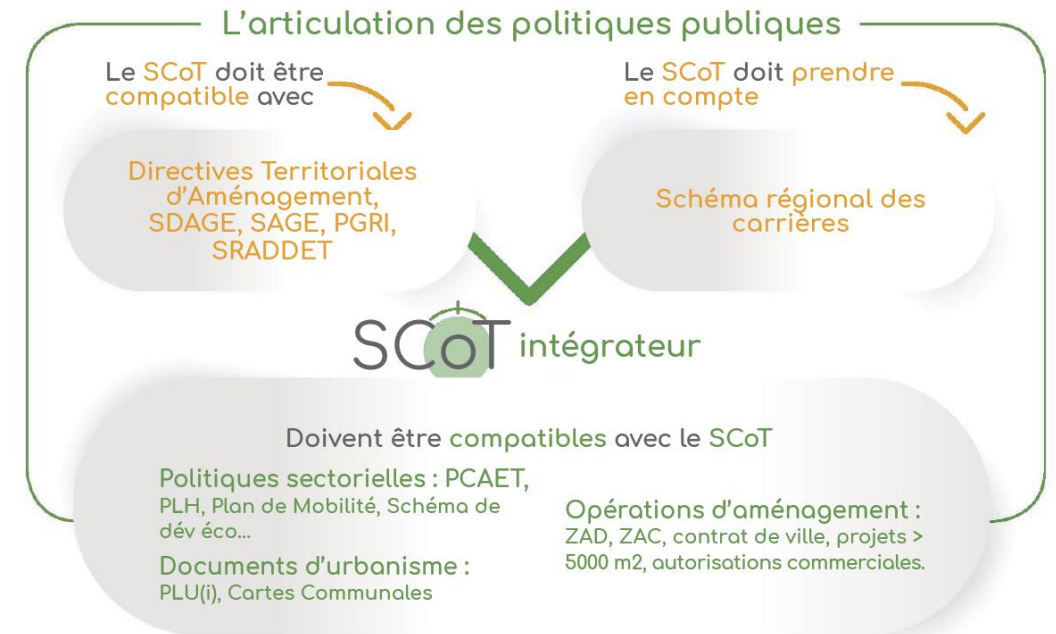
- 61 143 habitants en 2021 ;
- 270 102 Ha ;
- densité de 22,6 hab/km².

En novembre 2023 délibération du CS du PNR des Grands Causses pour engager une démarche de révision du SCoT et d'élaboration d'un SCoT AEC (lancement mars 2024) pour :

- Assurer la mise en Compatibilité avec la charte 2024-2039 ;
- Intégrer les évolutions réglementaires nationales et régionales ;
- Anticiper la révision du PCAET.

RÔLES ET OBJECTIFS D'UN SCOT

- ▶ Le SCOT est **un projet de territoire**
- ▶ Il définit une **feuille de route** concrète et commune pour toutes les politiques
- ▶ Le SCOT : **intégrateur des politiques publiques nationales et régionales**
- ▶ Le SCOT a une portée juridique de compatibilité (PLUI)



SDAGE : Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SAGE : Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux

PGRI : Le plan de gestion des risques inondation

SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

Plui : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ZAD : Zone d'Aménagement Différé

ZAC : Zone d'Aménagement Commercial

OBJECTIFS DE LA REVISION GENERALE DU SCOT

Ajuster le périmètre du SCOT :



Intégration des nouvelles stratégies locales

- **Mise en compatibilité avec la nouvelle charte 2024-2039 ;**
- PCAET – SCOT Air Energie Climat ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Contrat Local de Santé ;
- Economie circulaire.

intégration et mise à niveau vis-à-vis de la réglementation :
modernisation SCOT

loi climat et résilience 2021 ;

ZAN : Zéro Artificialisation Nette ;

SAP : Stratégie des Aires Protégées ;

APER : d'Accélération Pour les Energies Renouvelables.

+ projet SRADDET : schéma régional d'aménagement, de
développement durable et d'égalité des territoires



RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

► Un SCOT AEC dans la continuité, avec reprise des enjeux du PADD

- L'attractivité du territoire
- La protection et la valorisation des ressources territoriales
- La protection de l'eau
- La construction d'un territoire ambitieux en soutien de l'agriculture, inscrite dans la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

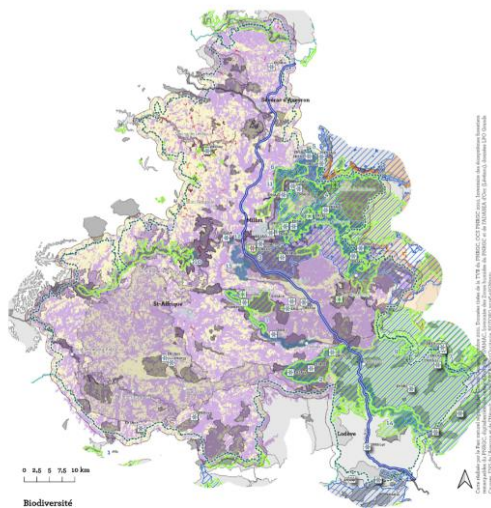
► A actualiser au regard des enjeux de la Charte 2024-2039

- **La résilience au changement climatique** (adaptation et atténuation), notamment sur les volets cadre de vie et santé,
- **L'attractivité et le développement sociétal** qui est un enjeu majeur vis-à-vis du vieillissement de notre population et de l'évolution sociétale qui est en forte évolution.
- **Le principe de sobriété du projet de territoire vis-à-vis de nos ressources** (ressource en eau, espaces naturels agricoles et Forestiers-ENAF, économie circulaire...)

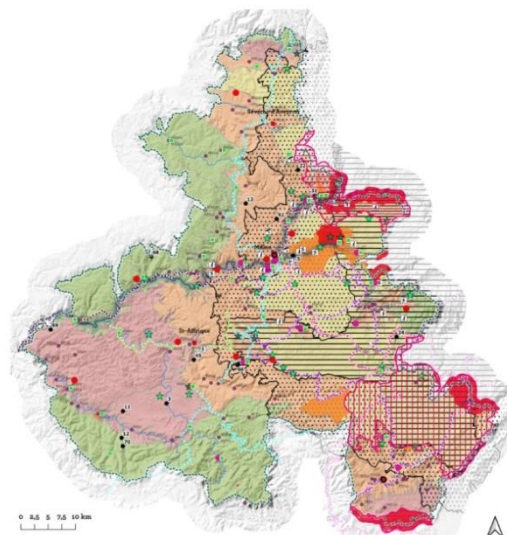
RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

► Protection et valorisation des ressources territoriales

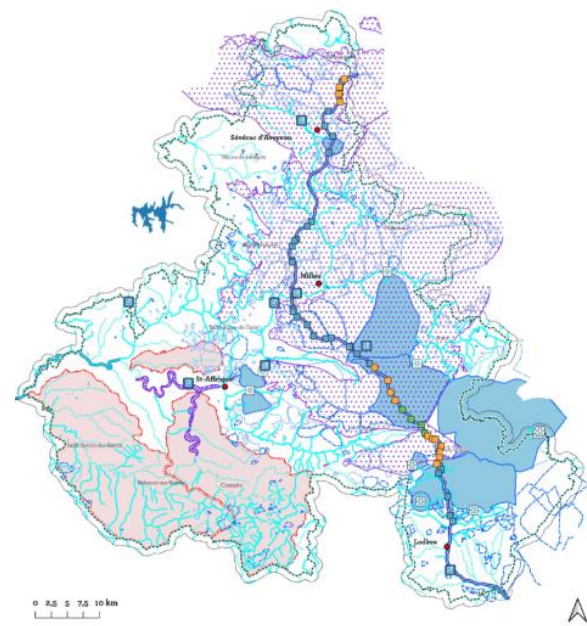
Garantir la vitalité de la Trame Verte et Bleue y compris dans les périmètres de protection



Paysage, patrimoine, tourisme



Sécuriser la ressource en eau



- 64% classé en ZNIEFF et 19% en Natura2000 81 ha en protection forte
- Des enjeux écologiques traduits en prescriptions d'aménagement (PLUIs)
- Grande diversité des paysages qui constitue la matrice des documents d'urbanisme
- Eau : Ressource fragile et conséquente (partie karstique) : réserves d'eaux souterraines estimées à 250 millions de m³

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

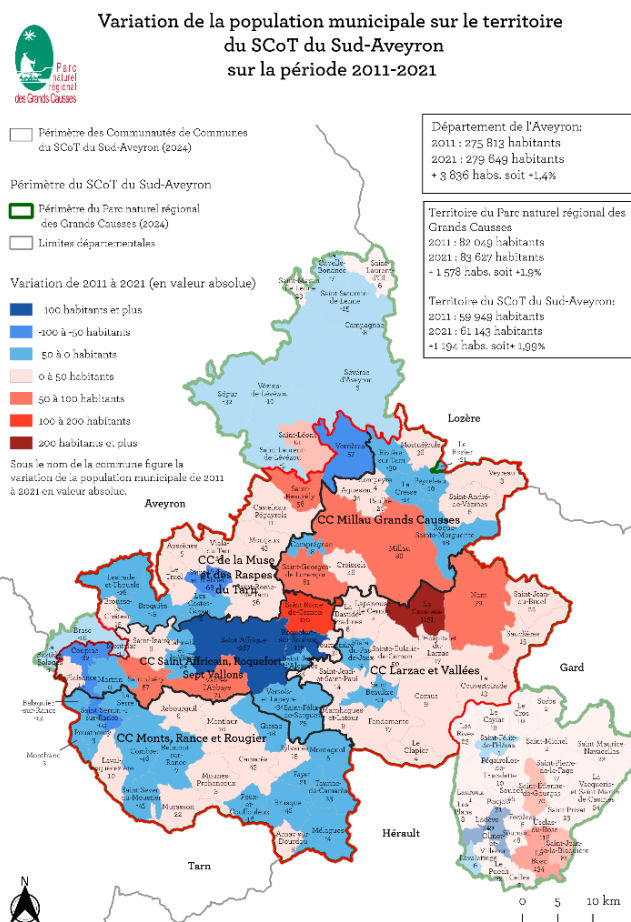
- L'attractivité et le développement sociétal

Une population en légère augmentation avec des disparités géographiques

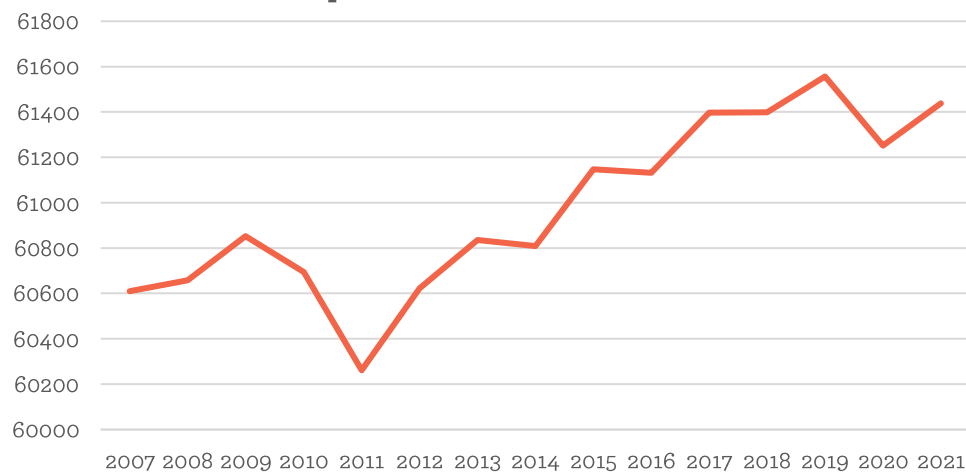
(+1194 hab soit +0,2%/an) -

plus de 40% des communes en perte de population

53% de la population sur les 2 pôles urbains



Evolution de la population municipale sur le périmètre SCOT PNRGC



Un rôle majeur du solde migratoire

Une population vieillissante

Des bourgs centres dynamiques

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX



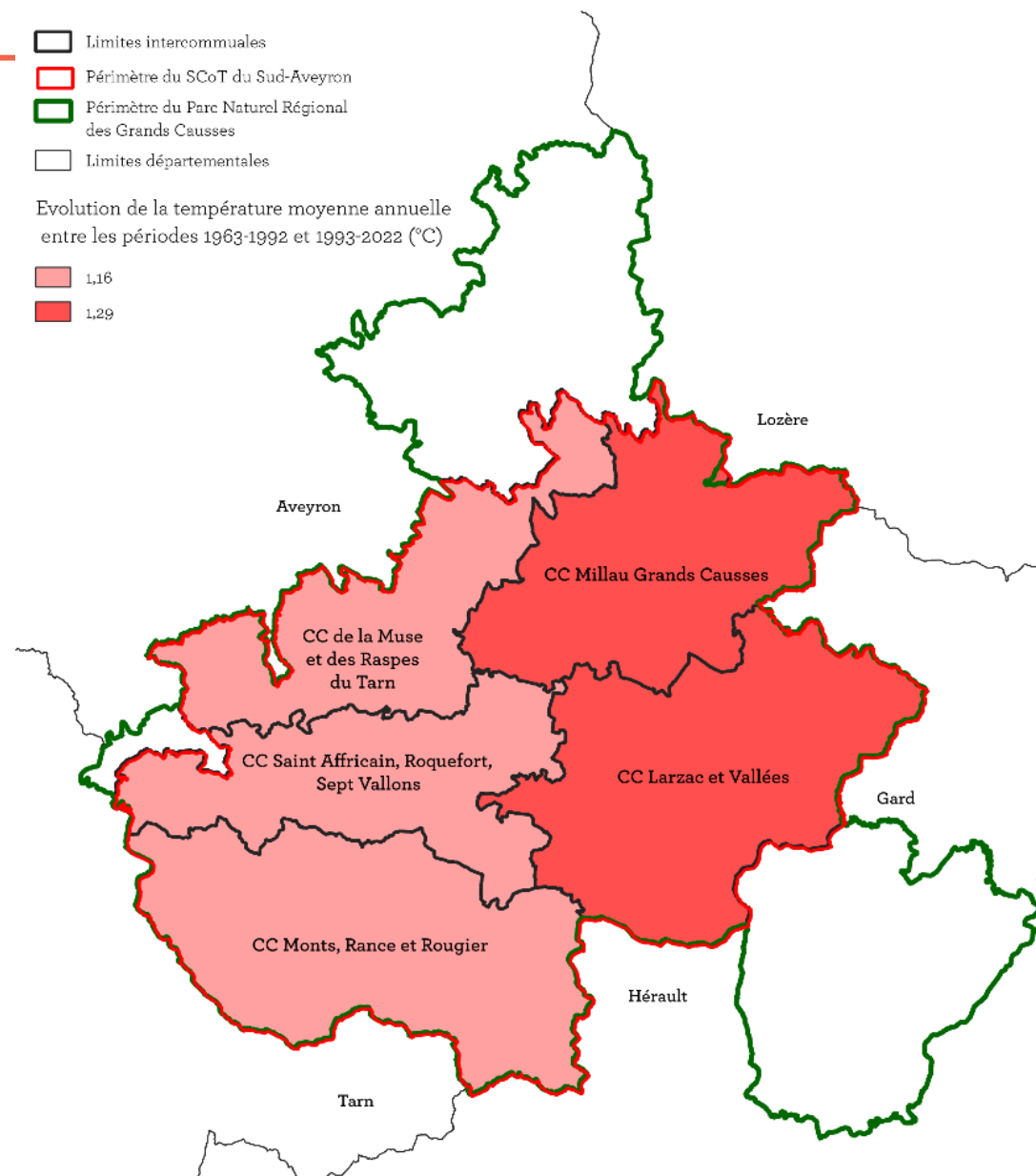
Evolution de la température moyenne annuelle
dans les Communautés de Communes
du SCoT du Sud-Aveyron
entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022

- Le changement climatique qui est bien en œuvre sur le territoire

- ▭ Limites intercommunales
- ▭ Périimètre du SCoT du Sud-Aveyron
- ▭ Périimètre du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- ▭ Limites départementales

Evolution de la température moyenne annuelle
entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022 (°C)

- ▭ 1,16
- ▭ 1,29



RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX



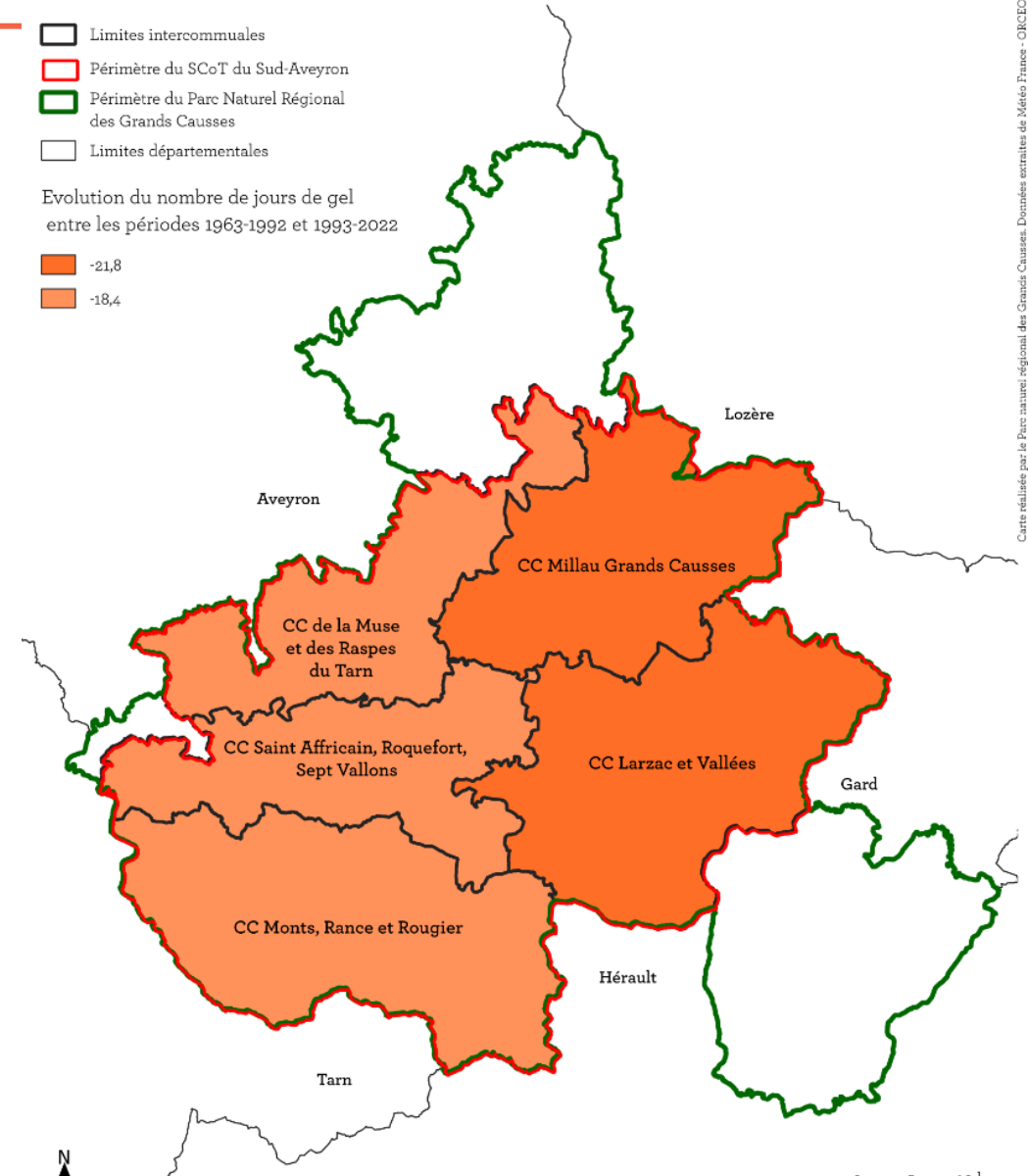
Evolution du nombre annuel de jours de gel
dans les Communautés de Communes
du SCoT du Sud-Aveyron
entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022

- Le changement climatique qui est bien en œuvre sur le territoire

- ▭ Limites intercommunales
- ▭ Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
- ▭ Périmètre du Parc Naturel Régional des Grands Causses
- ▭ Limites départementales

Evolution du nombre de jours de gel
entre les périodes 1963-1992 et 1993-2022

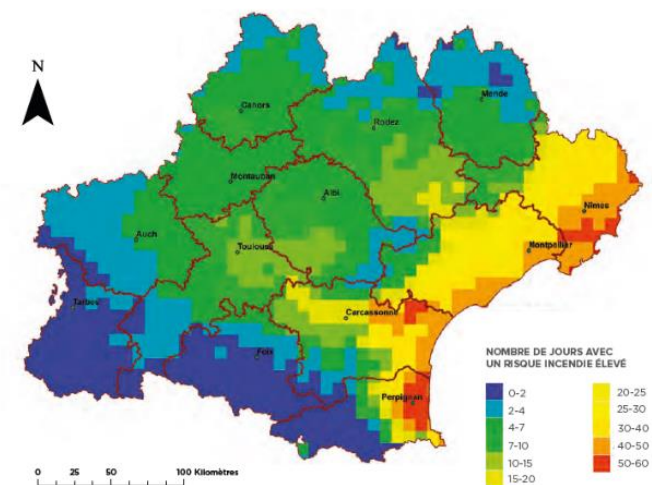
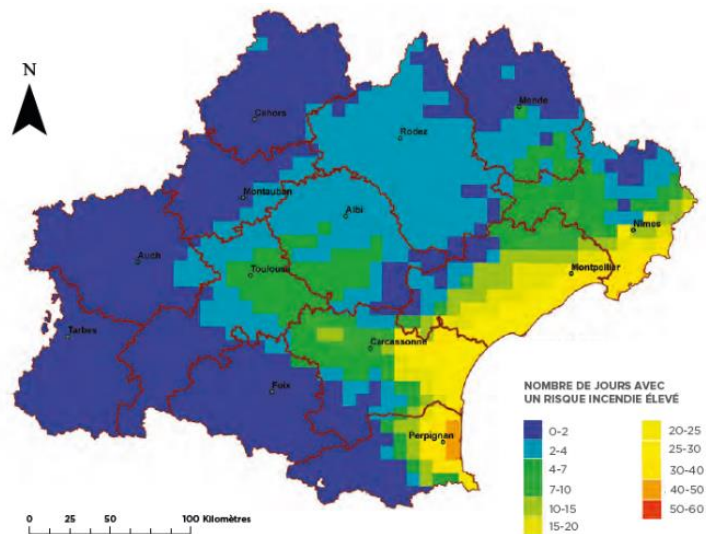
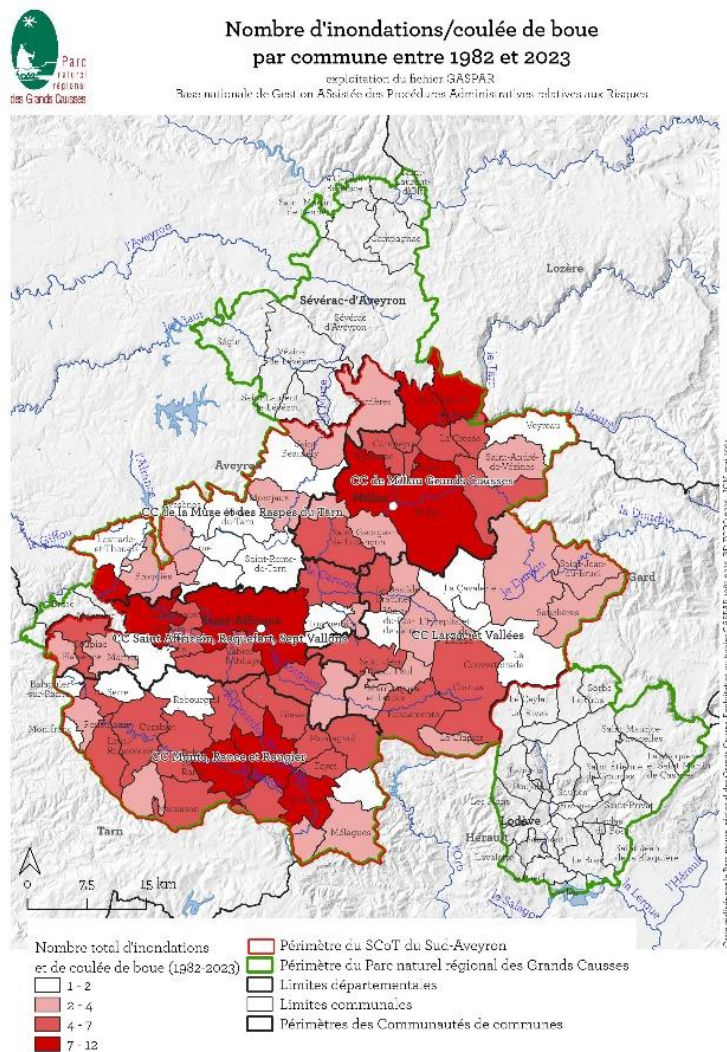
- 21,8
- 18,4



RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

► Un accroissement des risques naturels constaté...qui devrait se poursuivre

* Évolution du nombre de jours avec une sensibilité élevée au risque feux de forêt à 2050

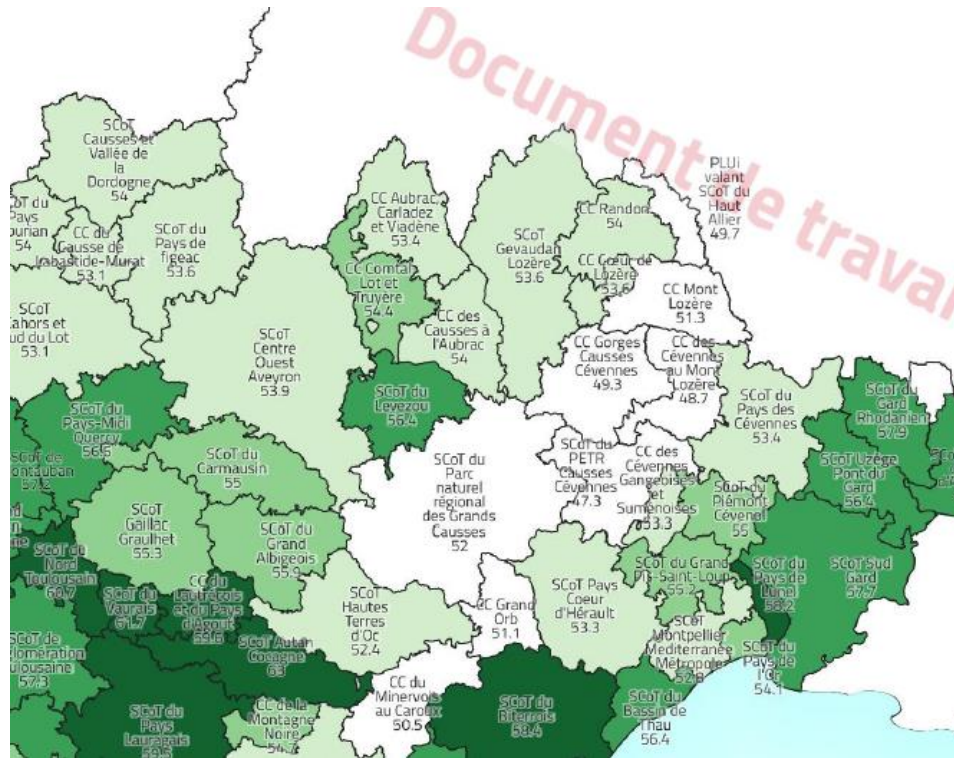


Nombre de jours avec une sensibilité élevée au risque de feu de forêt (IFM_z40) à l'horizon 2050 (Scénario RCP 8.5 dit « Emissions non réduites », médiane des modèles).

19 communes soumises à l'aléa très fort « feux de forêt »

RAPPEL DES ENJEUX TRANSVERSAUX

Le principe de sobriété du projet de territoire vis-à-vis de nos ressources (ressource en eau, espaces naturels agricoles et Forestiers-ENAF, économie circulaire...)



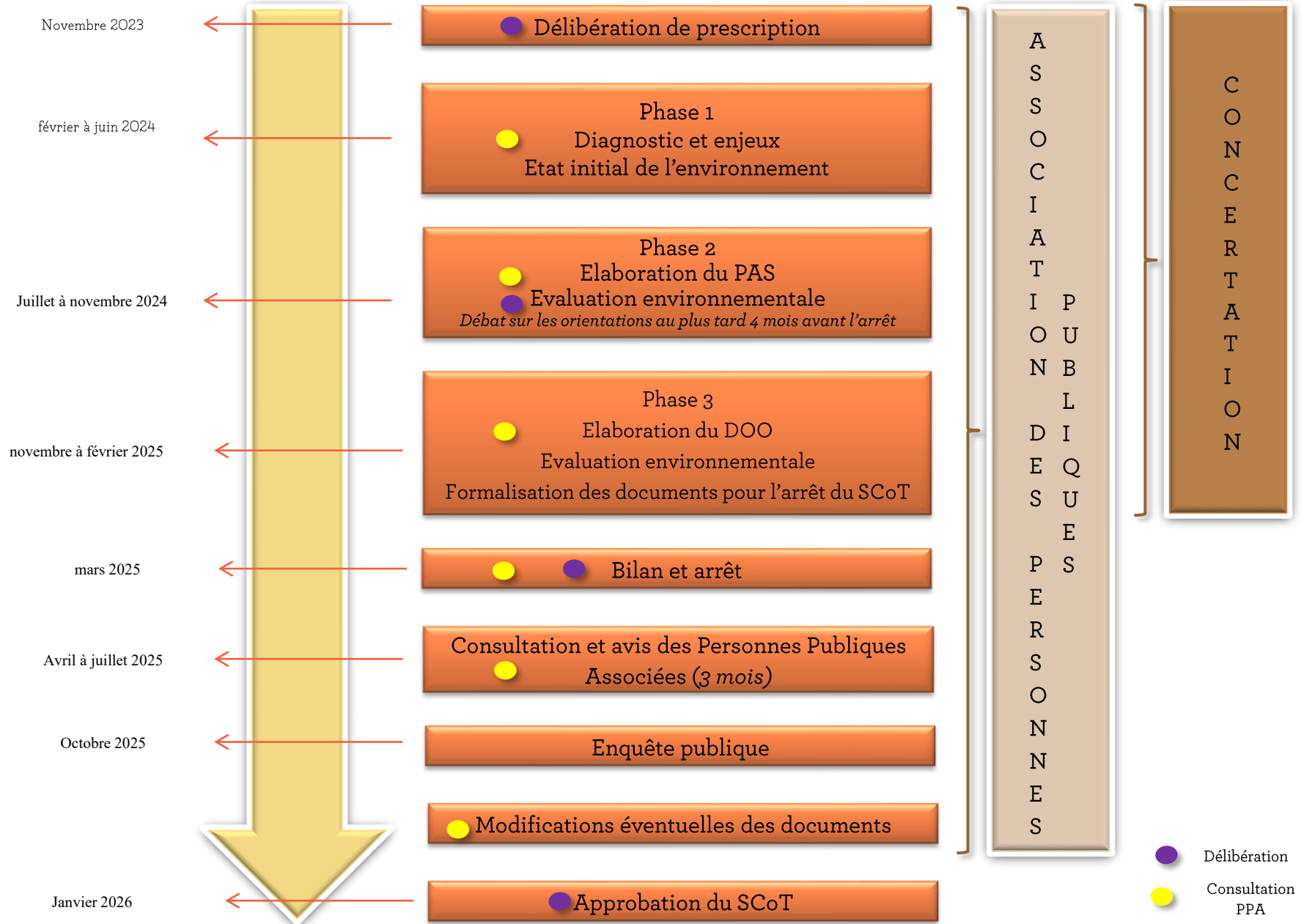
SRADDET : Effort de -52% à faire sur la période 2021-2031 par rapport à la consommation d'espace de 2011-2020 – consommation de référence 2011-2020 de 312 ha (27 600 ha en Occitanie)

Une tendance à la baisse engagée et en deçà des objectifs du SCOT 2017

Moyenne : 19 ha/an et 6 ha/an activités

Une consommation proportionnelle plutôt faible par rapport à d'autres territoires SCOT

PLANNING PRÉVISIONNEL DU SCOT

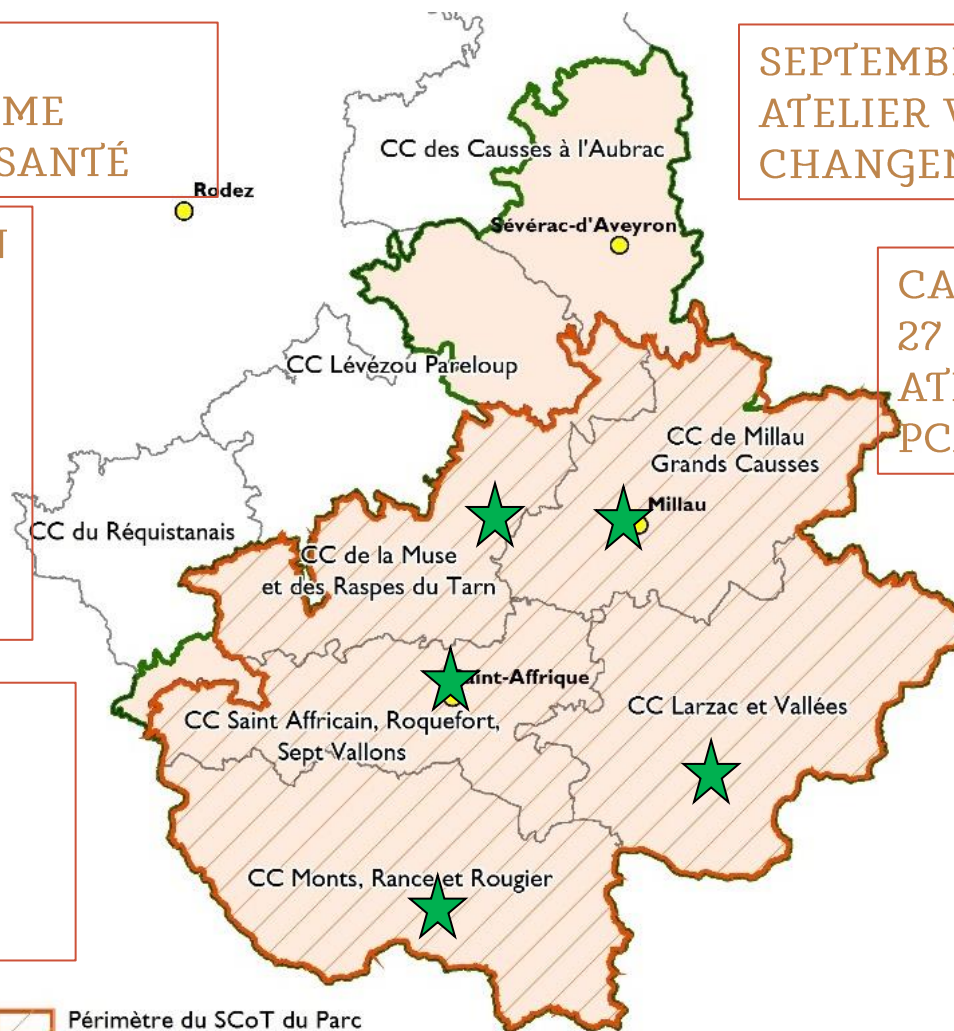


ATELIERS TERRITORIAUX DE CO CONSTRUCTION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX

SEPTEMBRE
ATELIER URBANISME
FAVORABLE À LA SANTÉ

ST ROME DE TARN
24 JUIN
ATELIER
ÉQUIPEMENTS ET
SERVICES
COMMERCES ET
ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

MONTLAUR
8 JUILLET
ATELIER
AGRICULTURE ET
FORET






SEPTEMBRE
ATELIER VULNÉRABILITÉ AU
CHANGEMENT CLIMATIQUE

CALMELS ET LE VIALA
27 JUIN
ATELIER DIAGNOSTIC
PCAET

MILLAU
11 JUIN
ATELIER
DEMOGRAPHIE
LOGEMENT ET
MOBILITÉS

CORNUS 18 JUIN
ATELIER
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

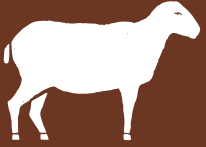
-  Périmètre du SCoT du Parc
-  Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses
-  Limites des intercommunalités



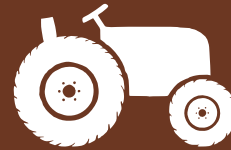
ORDRE DU JOUR

1. Introduction sur la révision du SCOT
2. Synthèse du diagnostic sur le volet Agriculture
3. Intervention de la SAFER sur les dynamiques du foncier agricole
4. Intervention de la confédération de Roquefort sur les enjeux et perspectives de la filière
5. Intervention de la COFOR : association des communes forestières
6. Premiers éléments du diagnostic sur le volet Forêt

Ateliers participatifs pour compléter le diagnostic et pré-définir les enjeux du territoire



L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION



PRÉAMBULE : RETOUR SUR LA RÉUNION DU 14 MAI SUR LE DIAGNOSTIC DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE PNRGC

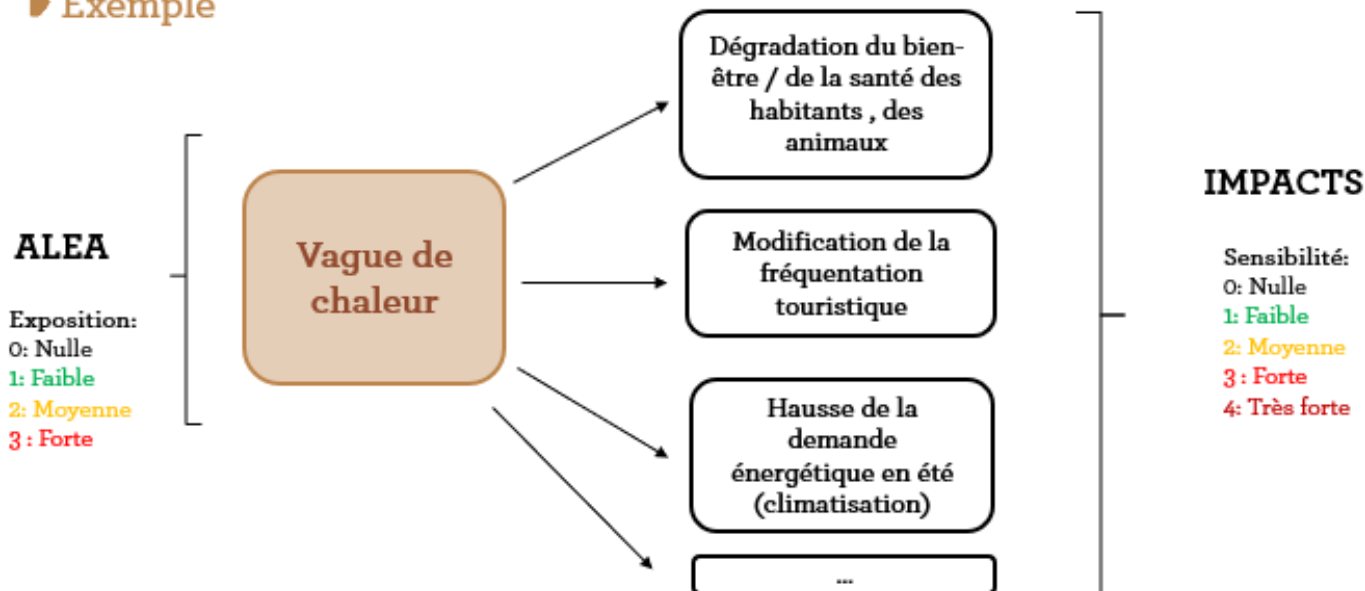
4 thématiques :



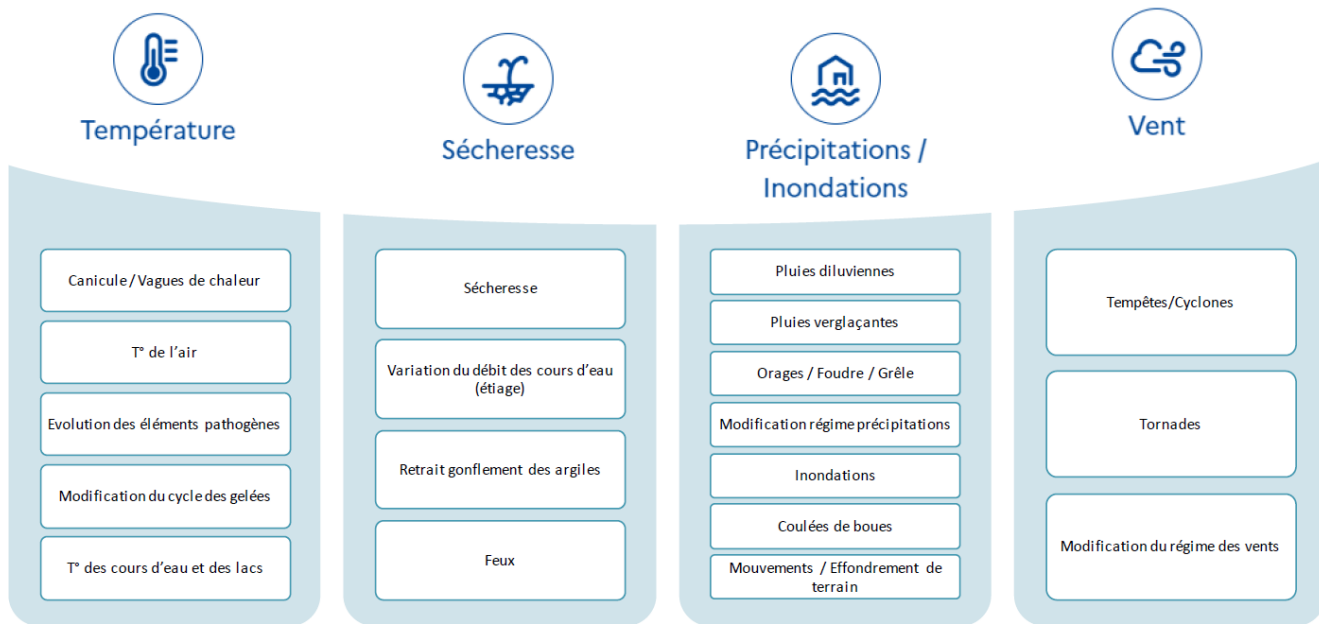
La notion d'impact



Exemple



Des aléas (et aléas induits) identifiés



Source: AREC

Sur le territoire :

Accroissement température (air, eau...) : 2050 : vagues de chaleur*9- jrs>35°C*13 - -20jrs de gel

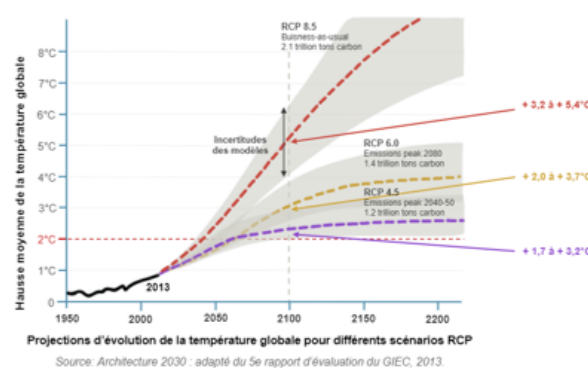
Précipitations : +39% de jours de pluie >20 mm mais plus rare

Sécheresse : sécheresse décennale deviendra moyenne en 2050 – allongement période sol sec : de +2 à +4 mois (+70%)

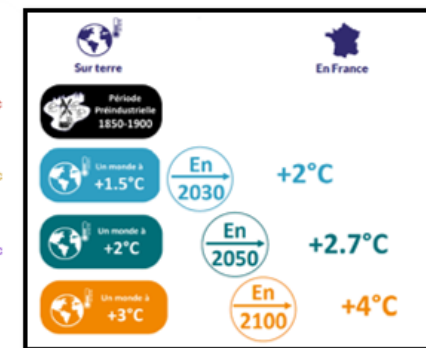
– réduction période sol humide : -2 à -4 mois

Baisse débit cours d'eau : -30 à -40% d'ici -2050!!!

Des projections climatiques selon différents scénarios



Les différents scénarios du GIEC



La Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au CC (TRACC) = celle retenue aujourd'hui au niveau national (PNACC 3)

Synthèse ; exposition du territoire aux aléas

Exposition observée

Forte

Moyenne

Faible

Nulle

3 : Forte, concerne
fortement mon
territoire

2 : Moyenne,
concerne mon
territoire

1 : Faible,
concerne assez
peu mon
territoire

0: ne concerne
pas mon
territoire



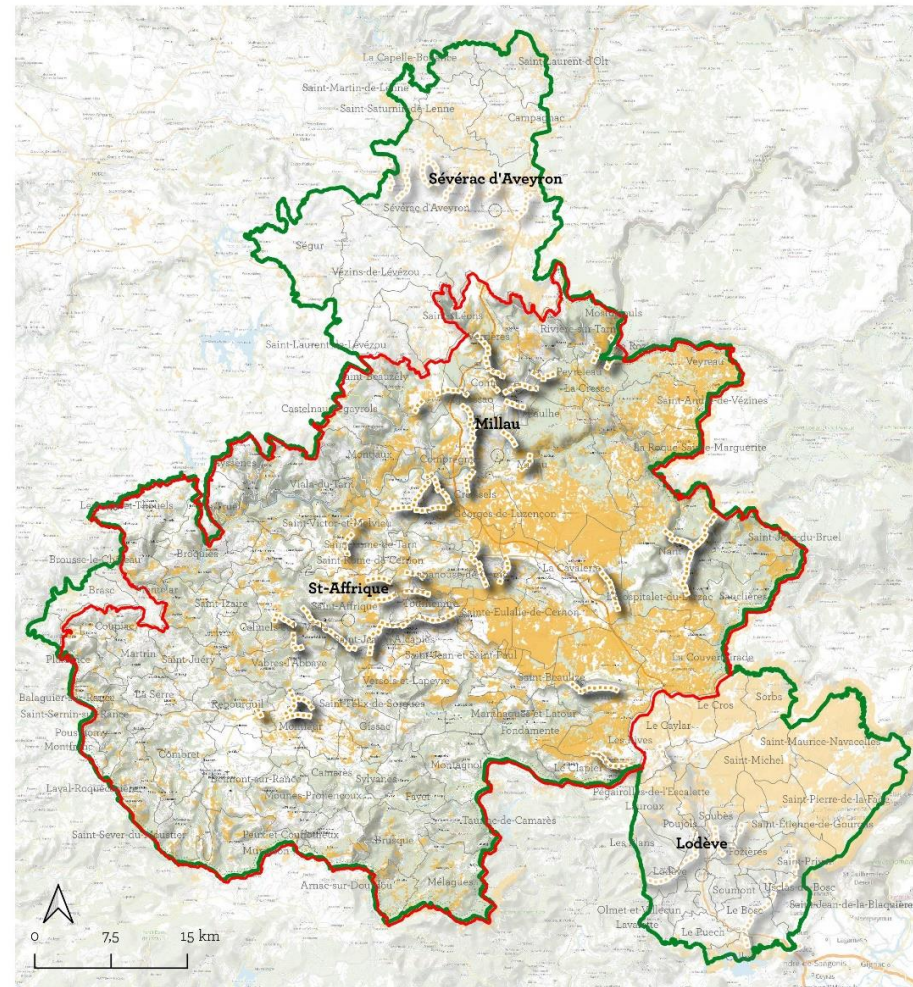
Aléa	Aléa induit	Exposition actuelle	Exposition future
Modification des régimes de précipitations		3	4
	Inondation	3	4
Augmentation des T		3	4
	Augmentation des vagues de chaleurs	3	4
Sécheresse		3	4
	Variation des débits des cours d'eau	3	4
	Augmentation risque retrait gonflement argile	2	3
	Augmentation risque mouvements de terrain	2	3
	Augmentation risque incendie	3	4
Gelées		2	3



L'AGRICULTURE : SOCLE DE BIODIVERSITÉ



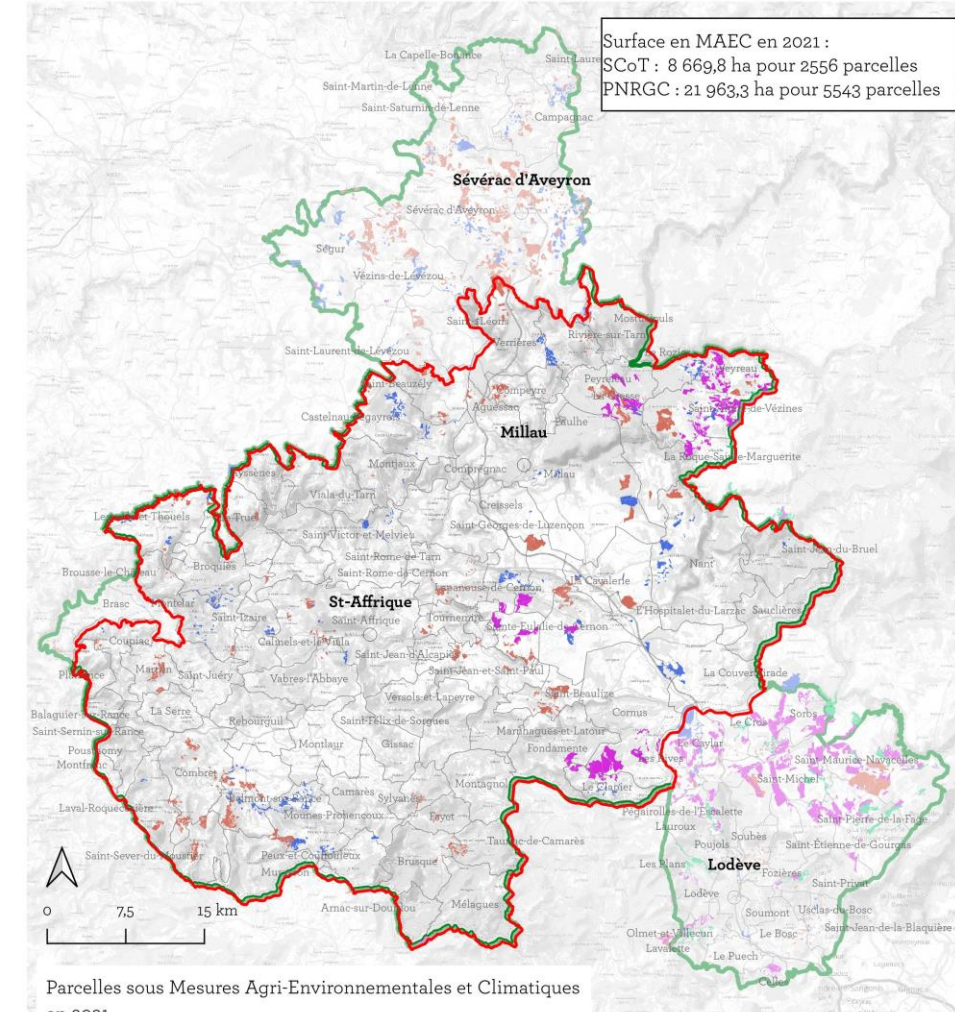
Réservoirs et corridors de biodiversité des milieux ouverts TVB du PNRGC 2012



- Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
- Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses
- Réservoirs de biodiversité Milieux ouverts
- Corridors des milieux ouverts



Parcelles sous Mesures Agri-Environnementales et Climatiques en 2021 Données ASP



Parcelles sous Mesures Agri-Environnementales et Climatiques en 2021

- BIO Aide à Conversion en AB
- BIO Aide au Maintien en Bio
- MAEC Localisée (ZH, biodiversité, sols ou paysages, défense incendies ou amélioration des parcs)
- MAEC Systèmes Herbagés Pastoraux
- Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
- Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

Constat

Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Données extraites de la TVB du PNRGC sous BDTOP0 2023 de l'IGN, juillet 2024.

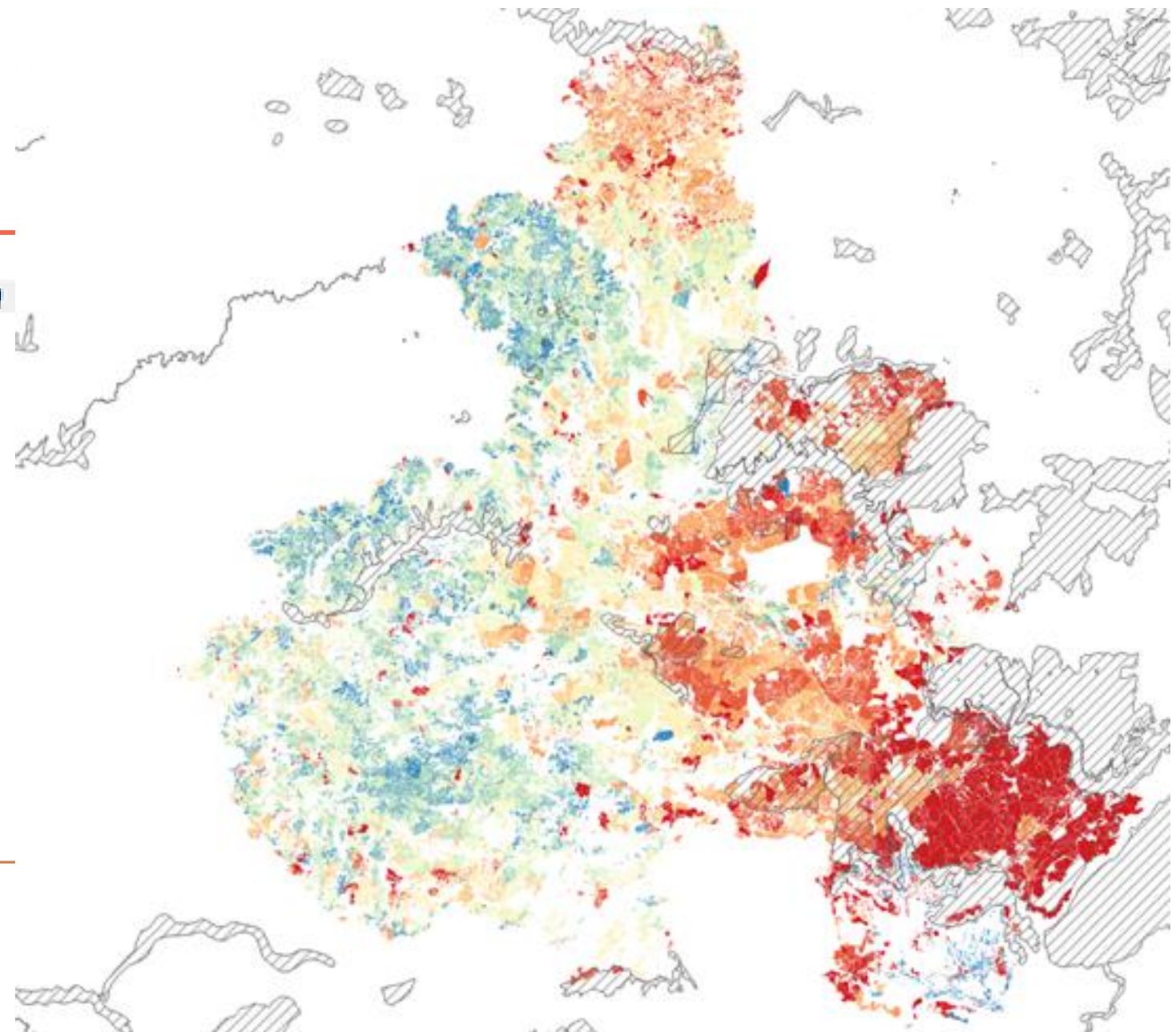
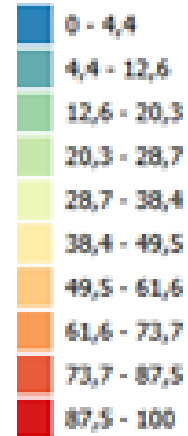
Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses. Données Agence Bio2022, BDTOP0 2023 de l'IGN, juillet 2024.

L'AGRICULTURE : SOCLE DE BIODIVERSITÉ

TAUX DE SURFACE TOUJOURS
EN HERBE (STH) SUR LA SAU
TOTALE (PAR EXPLOITATION)

+ SITES N2000 DIRECTIVE
HABITAT

Taux de surface STH/SAU



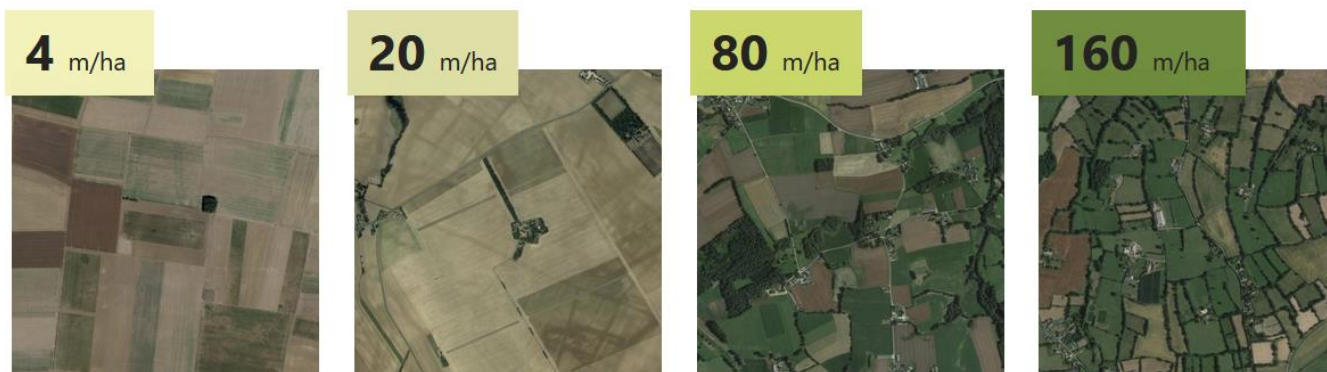
Constat

UN INDICATEUR AGRO ÉCOLOGIQUE (IAE)

L'AGRICULTURE : SOCLE DE BIODIVERSITÉ

REPERES | INTERPRETATIONS

D'après l'AFAC et Agroforesteries, on peut considérer qu'à partir de **110 m linéaires de haies par hectare de SAU**, on atteint un seuil minimum en termes de biodiversité (ce qui correspond à **11% de la SAU** si on prend 10m en largeur de haies) : en dessous de ce seuil, on atteint une densité où les fonctions essentielles (reconstitution des corridors écologiques, connectivité des milieux,...) pour le maintien voire le



REPERES | INTERPRETATIONS

Les photos aériennes à la fin de cette partie sur les IAE permanentes illustrent les différentes situations. (Note : ces seuils de densités sont calculés en regardant les tailles moyennes de parcelles découpées par des haies dans un îlot théorique de 25 hectares. Source : AFAC

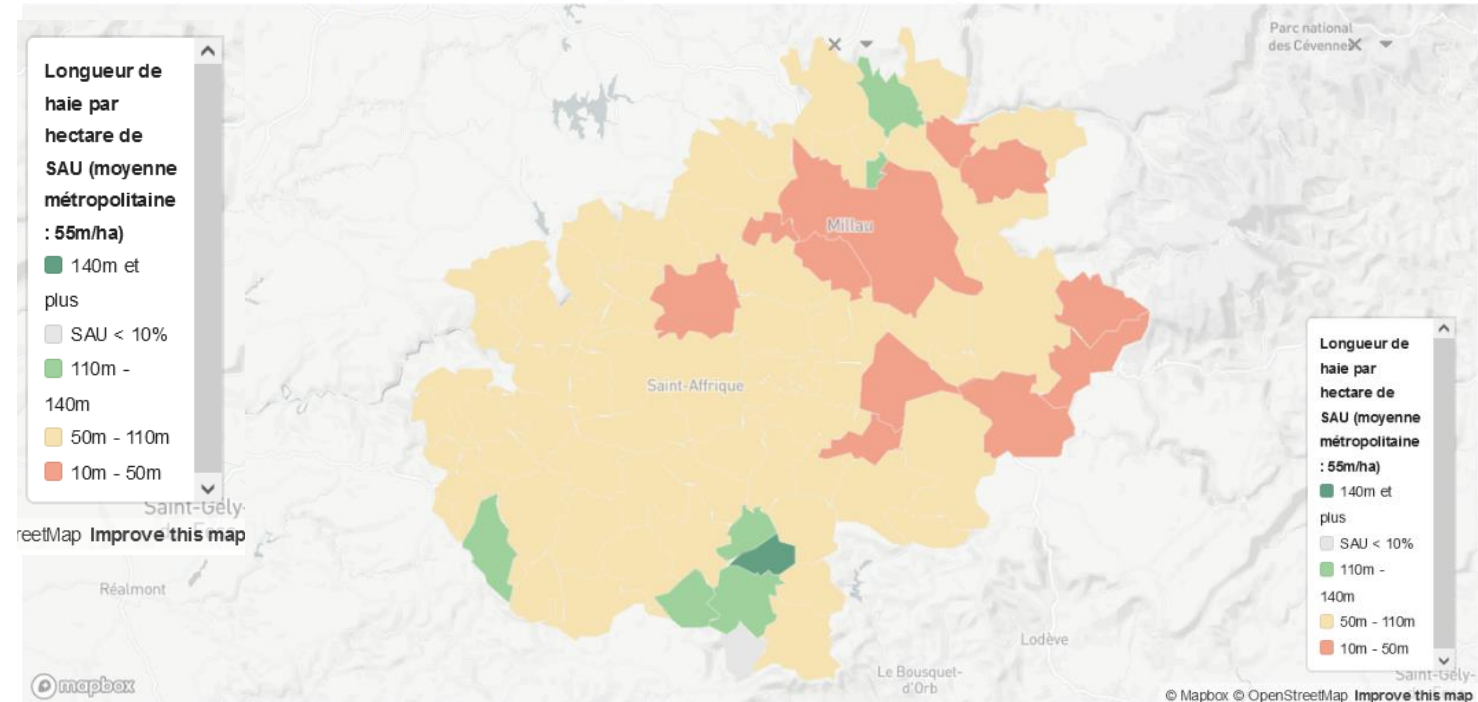
Constat

Un linéaire moyen de 70 ml /ha de SAU (55 ml France)
Une part de IAE de 7,1% (haie+bande tampon en bord de cours d'eau)
- 6% en France

DES INDICATEURS AGRO ÉCOLOGIQUES (IAE) VARIABLES

L'AGRICULTURE :
SOCLE DE
BIODIVERSITÉ

Mètres linéaires de haies par hectare de SAU (modélisation BASIC, 2020) [m/ha]



Constat

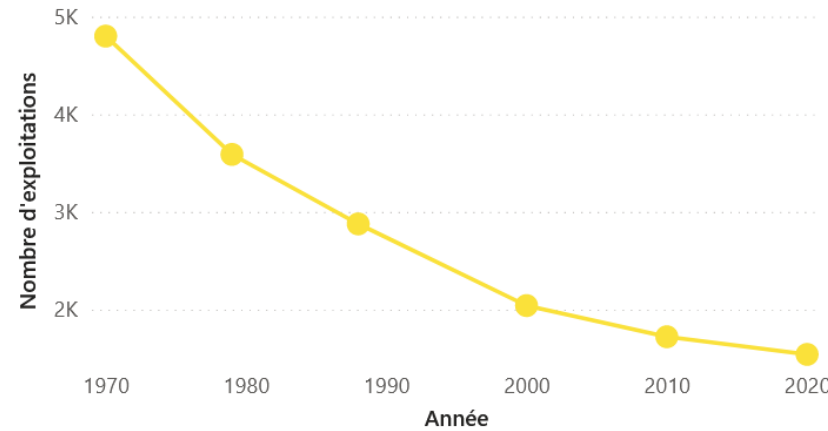
Des IAE hétérogènes sur le territoire
Inférieurs au seuil de 110 ml/ha de SAU



EVOLUTION DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

MOINS
D'EXPLOITATIONS
QUI SONT DE PLUS EN
PLUS GRANDES (PNR)

Evolution du nombre d'exploitations entre 1970 et 2020 (RGA,2020)



1 541

Nombre d'exploitations en 2020

157 553

Surface agricole utile des exploitations en 2020 [ha]

8 %

Evolution de la SAU moyenne par exploitation entre 2010 et 2020

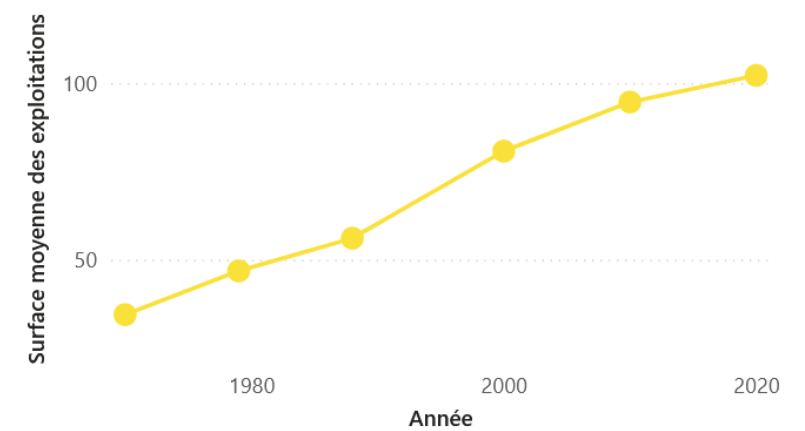
-11 %

Evolution du nombre d'exploitations entre 2010 et 2020

102

Surface moyenne des exploitations en 2020 [ha]

Evolution de la surface moyenne des exploitations entre 1970 et 2020 (RGA, 2020)



64 370

Nombre d'exploitations en 2020

-18 %

Evolution 2010-2020

49

Surface moyenne en 2020 [ha]

123 %

Evolution 2010-2020

Constat

Une baisse du nombre d'exploitant moindre qu'en région (-16% en Aveyron)

Une augmentation de la SAU par exploitation moindre qu'en région

Une augmentation du nombre de grandes exploitations (+39%) et de micro exploitations (+7%) entre 2010 et 2020



UNE RÉPARTITION INÉGALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

périmètre	Nombre exploitations	SAU moyenne par exploitations
CC Millau	154	135
CC Saint Aff	222	83
CC MRR	318	84
CC LV	176	176
CC MRT	273	73
CC LL	224	87
SCOT	1143	103

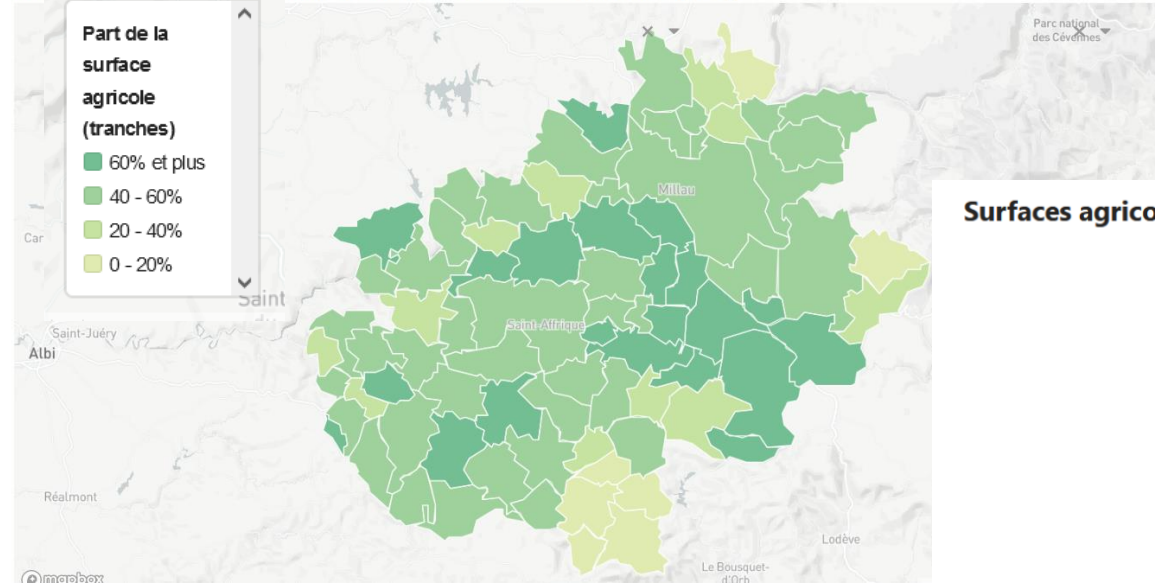
Constat

Une surface moyenne de 103 ha par exploitation (95 ha en 2010) –données Agreste 2020

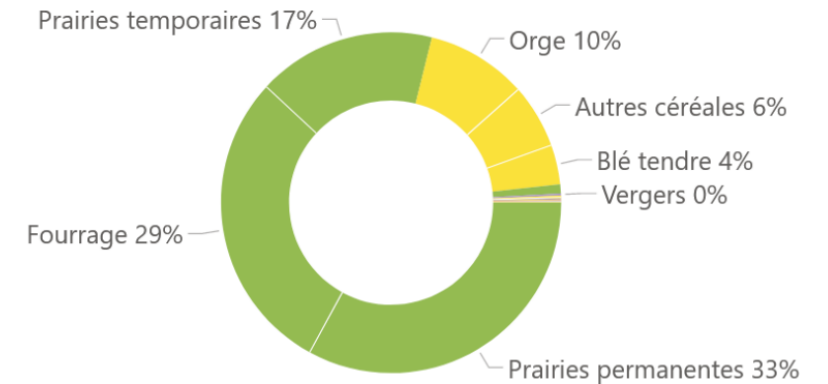
UNE SURFACE DE SAU STABLE : +1,75% DEPUIS 2017

Année
2020

Part de la surface agricole dans la surface totale des communes (RPG)



Surfaces agricoles par type de culture (RPG, 2020)

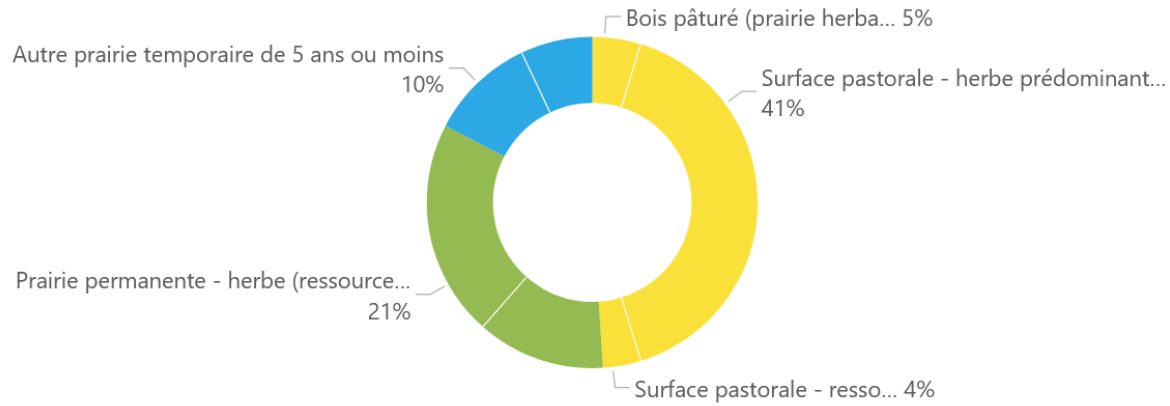


Constat

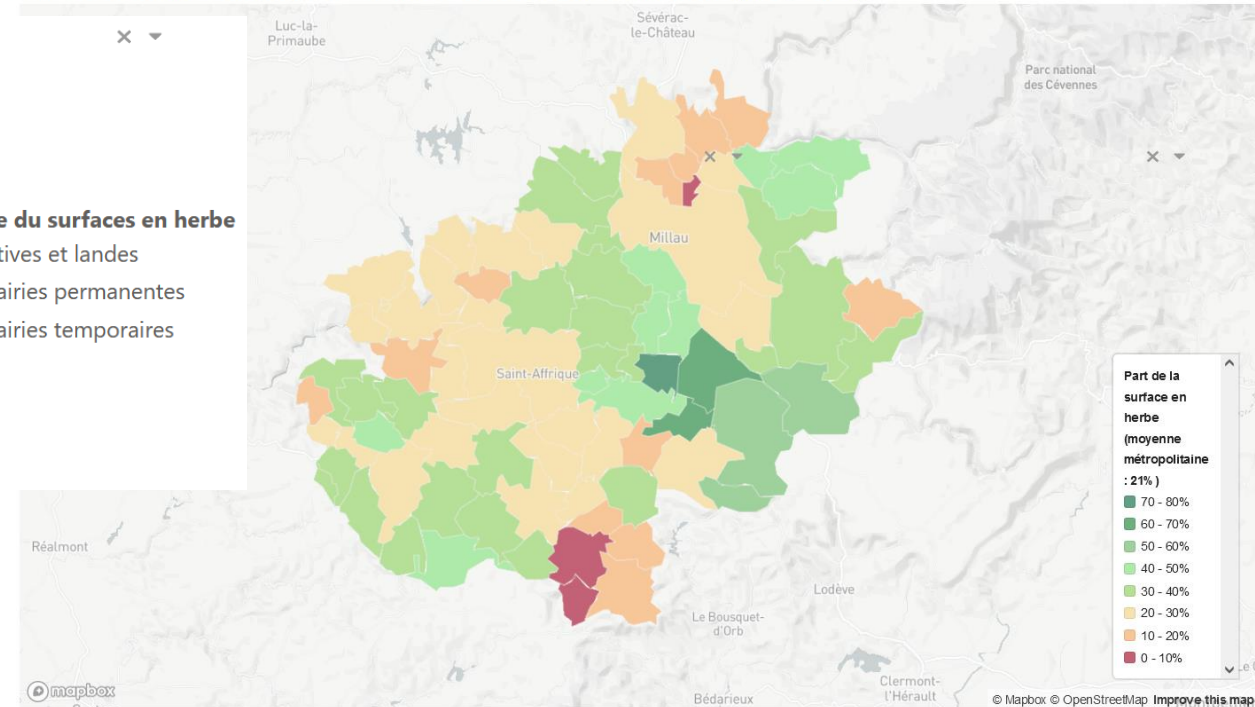
134 000 ha de SAU en 2022 soit plus de 50% du territoire
Avec 33% prairies permanentes et 29% de fourrage et 17% de prairie temporaires

UNE SURFACE EN HERBE EN AUGMENTATION DE 14% (2015-2020)

Surfaces en herbe du territoire (RPG, 2020) [ha]



Part de la surface communale en herbe dans la SAU communale (RPG, 2020)

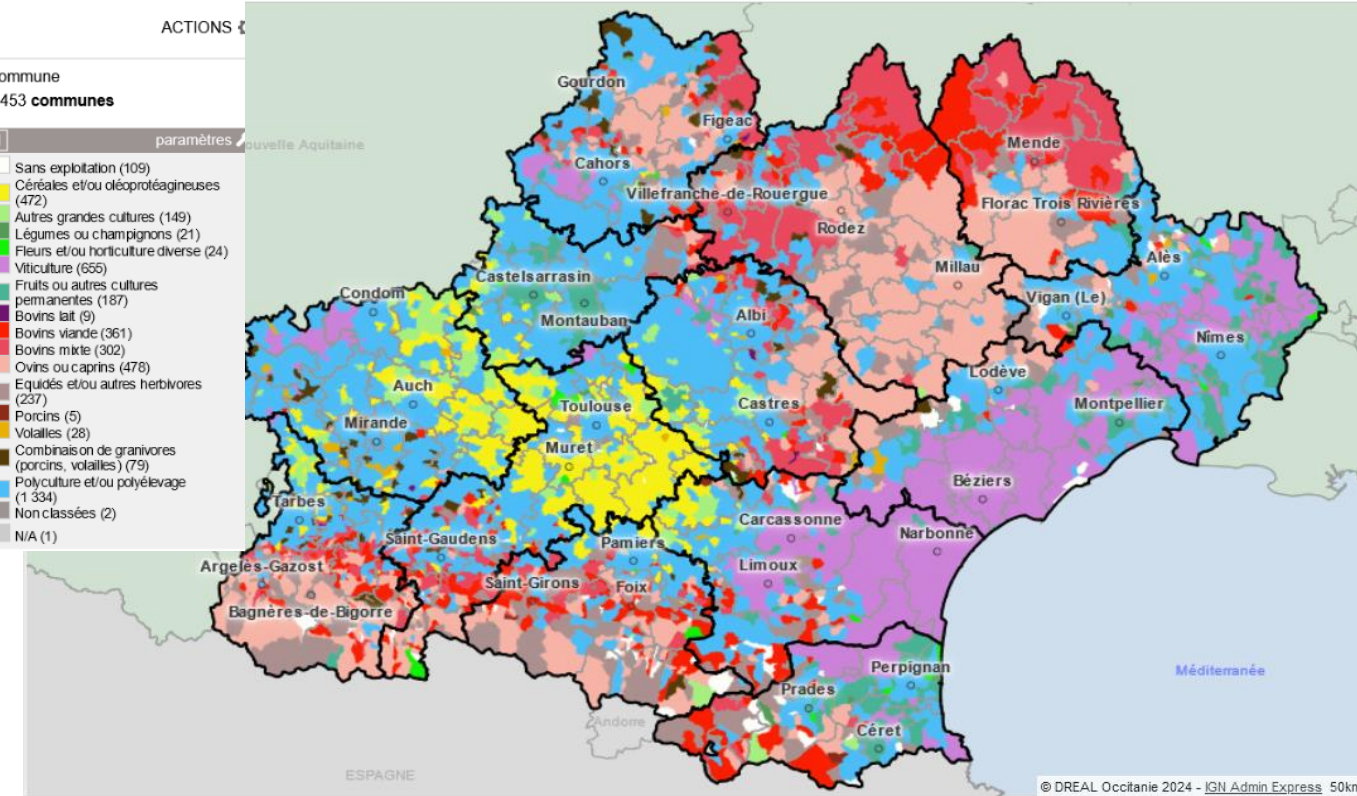


Constat

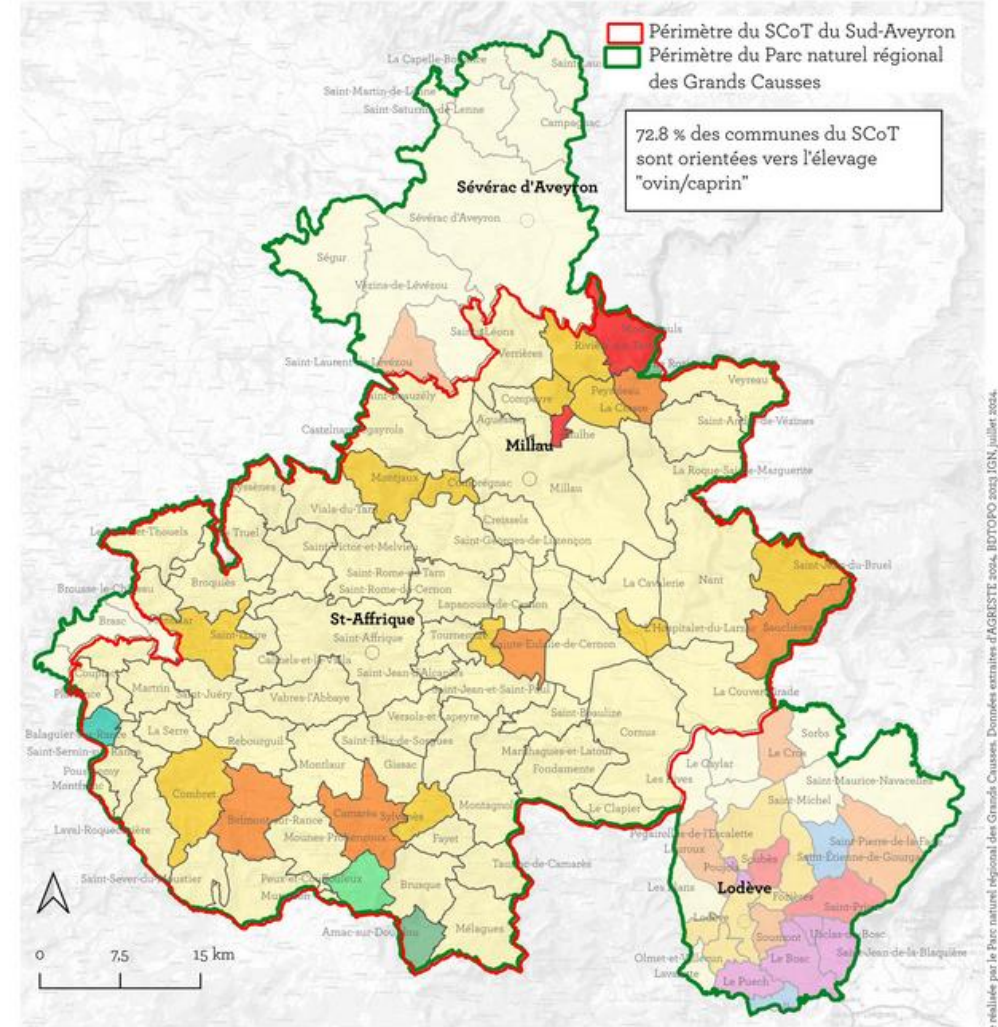
66% des surfaces en herbe dans la SAU
54% des surfaces toujours en herbe dans la SAU

UNE SPÉCIALISATION MAJORITAIREMENT OVIN CAPRIN

1 Spécialisation territoriale de la production agricole en 2020 (OTEX en 17 postes) - source Agreste



Orientation Technico-économique des Exploitations OTEX 2020 selon 17 critères Données AGRESTE



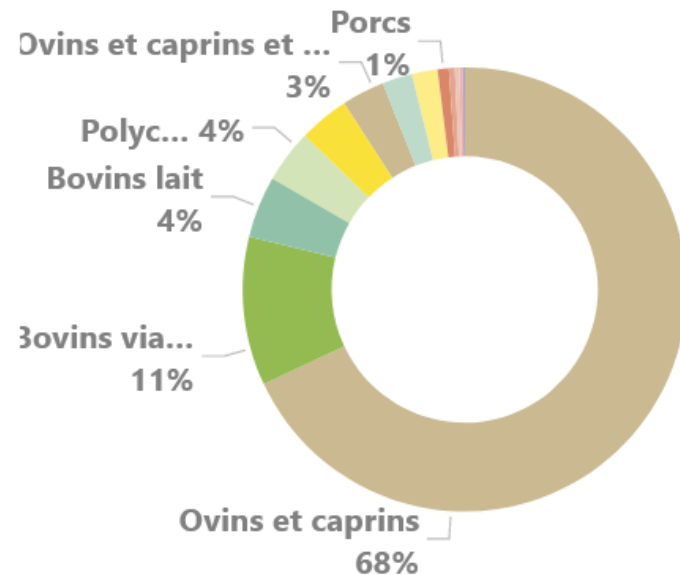
Constat

Spécialisation Ovins caprins dominante mais en baisse

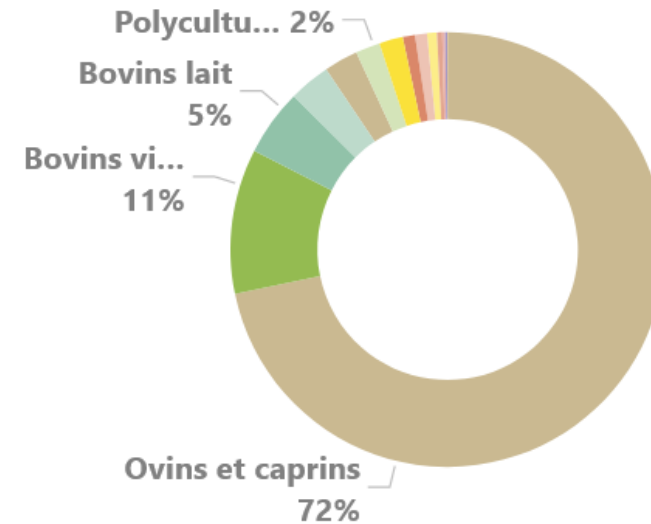
OTEX 2020 selon 17 critères	4813 - Ovins ou caprins
0000 - Sans exploitation	4840 - Equidés et/ou autres herbivores
1600 - Autres grandes cultures	5374 - Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
3500 - Viticulture	6184 - Polyculture et/ou polyélevage
3900 - Fruits ou autres cultures permanentes	masque_SCOT
4700 - Bovins mixte	

UNE SPÉCIALISATION STABLE MAJORITAIREMENT OVIN CAPRIN

Répartition selon les OTEX (RGA, 2020)



Répartition selon les OTEX (RGA, 2010)



Constat

Spécialisation Ovins caprins dominante mais en baisse
Augmentation de polyculture/polyélevage et fruits et légumes

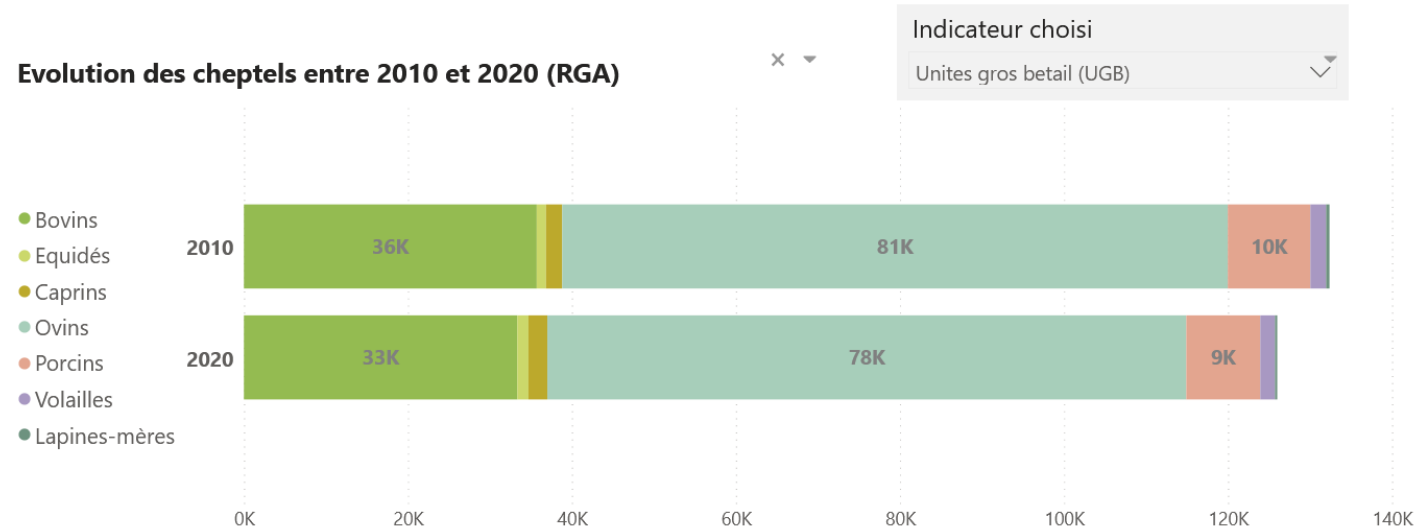
UNE BAISSÉ DES CHEPTELS ENTRE 2010 ET 2020 (RGA) – ÉCHELLE PARC

Une baisse du chargement de l'ordre de -5%

114 916

Nombre d'herbivores en 2020 [UGB]

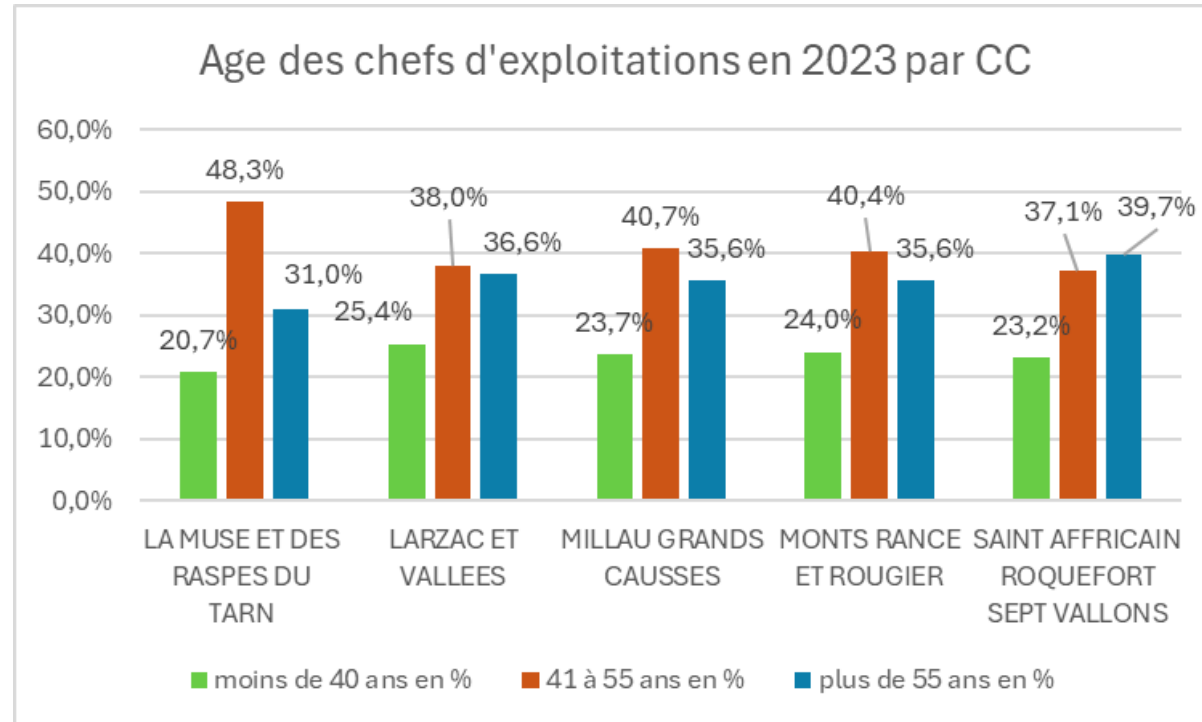
Evolution des cheptels entre 2010 et 2020 (RGA)



Constat

-13% du cheptel ovin lait (-10% en A)
-6,7% du cheptel ovin viande (-17% en A)
-8% de bovins (-10% en A)
Forte augmentation de poules pondeuses (+292%)/apiculture (+45%) et caprins (+20%)

UN VIEILLISSEMENT DES EXPLOITANTS



Constat

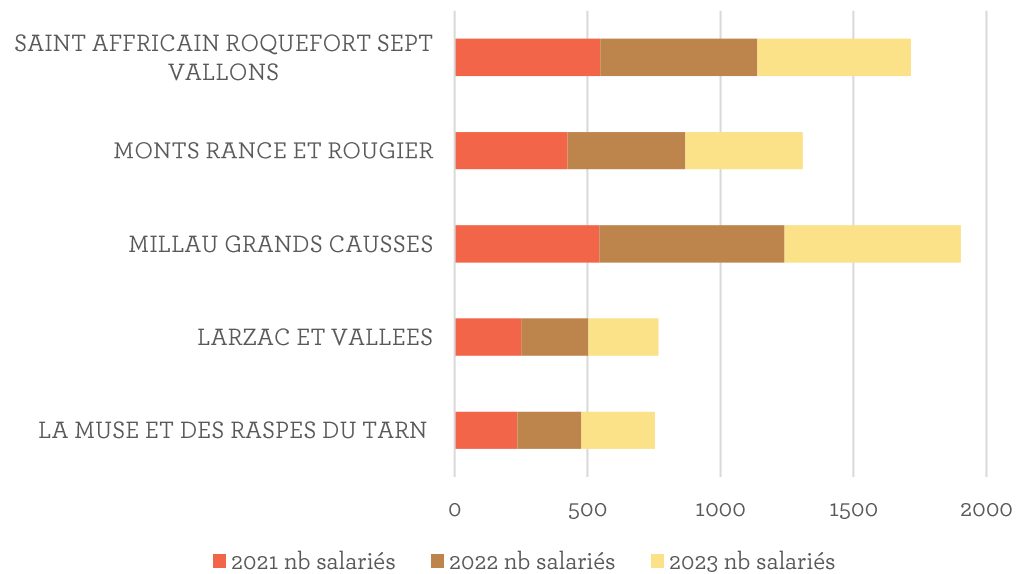
35% des exploitants ont plus de 55 ans en 2023 (données MSA)

42% des exploitants ont plus de 55 ans en 2023 en France (données agreste)

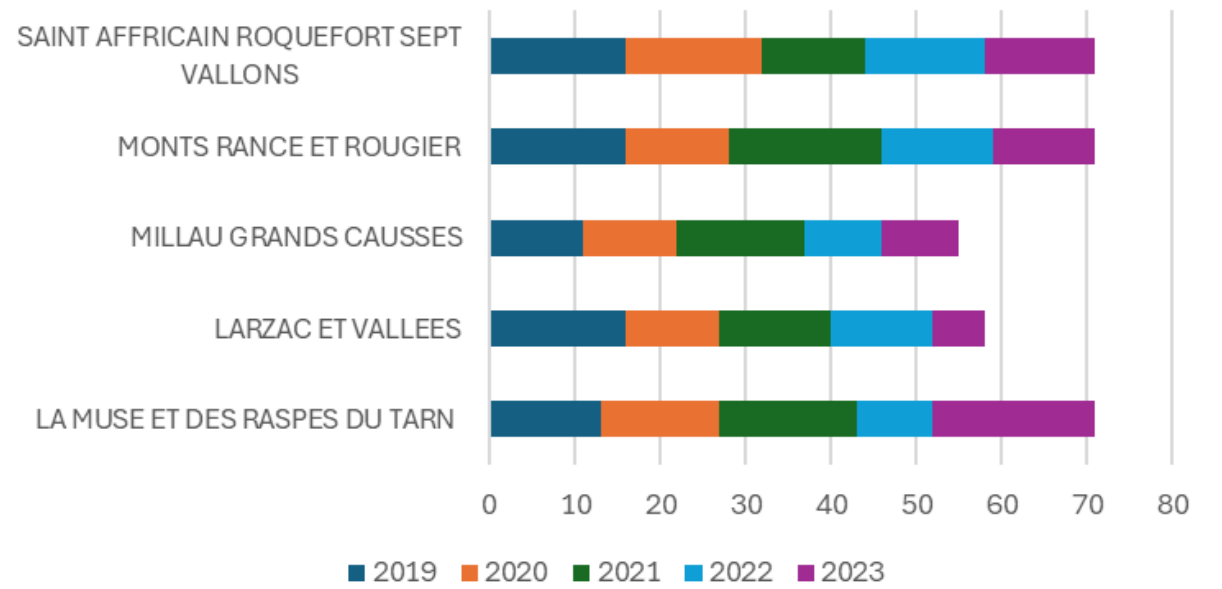
1/4 des exploitations sont en GAEC (données MSA)

UN NOMBRE DE SALARIÉS STABLE POUR UN NOMBRE D'INSTALLATIONS FAIBLE

Nombre de salariés agricoles sur les CC entre 2021 et 2023



Nombre d'installation entre 2019 et 2023



Constat

30% des salariés agricoles sont sur la CC MGC
et 25% sur la CC SAR7V

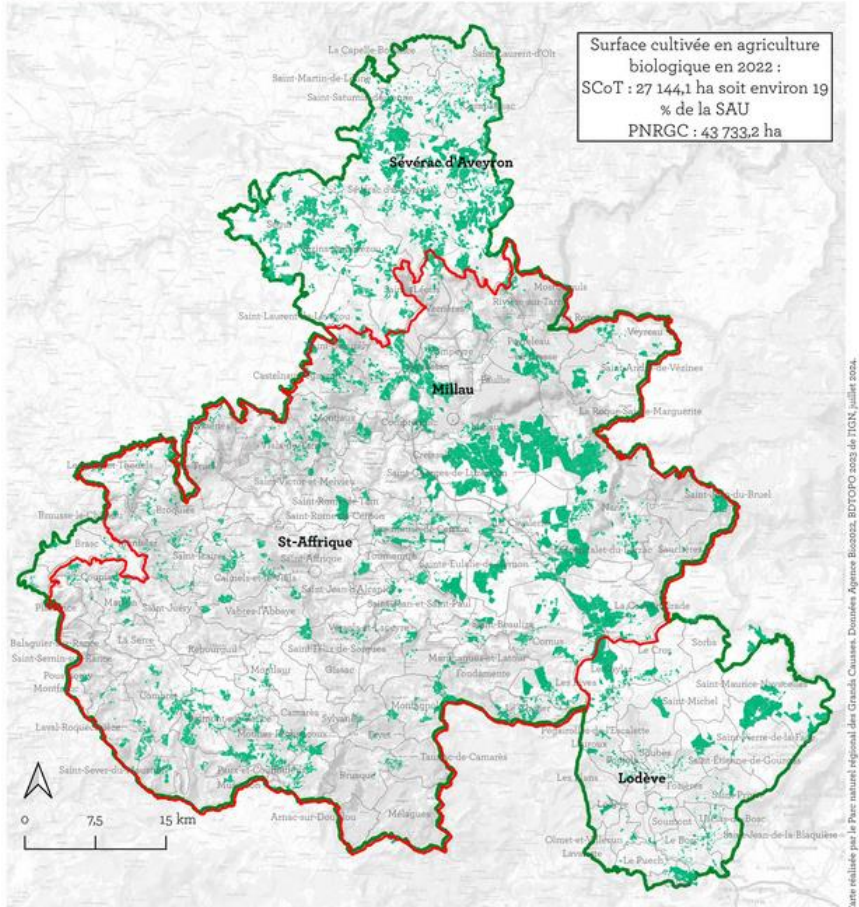
Répartition équitable des installations sur les 5 CC
7% des exploitants sont au RSA

35 203 HA DE SURFACE EN BIO



Evolution des surfaces en Agriculture biologique
entre 2019 et 2022
Données Agence Bio

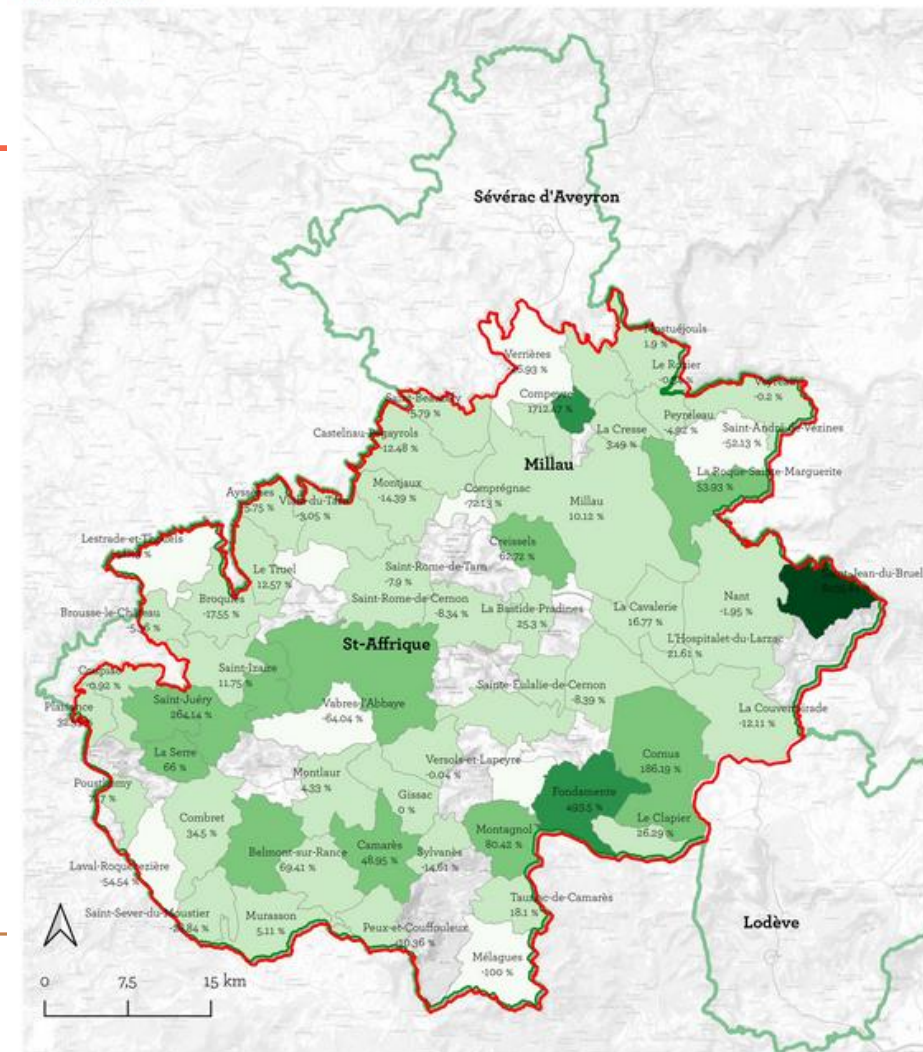
Parcelles cultivées en agriculture biologique en 2022
données Agence bio



20% de la SAU en bio en 2020
13% en Aveyron, Occitanie 15,5% ,
7% France

+15% entre 2019 et 2022

356 exploitations en bio en 2018 et
162 en conversion (PNR 12)



Evolution des surfaces en Agriculture biologique entre 2019 et 2022

- 100 - 47
- 47 - 34
- 34 - 264
- 264 - 1712
- 1712 - 6036

Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
 Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses

Parcelles cultivées en agriculture biologique en 2022
 Périmètre du SCoT du Sud-Aveyron
 Périmètre du Parc naturel régional des Grands Causses
 communes_PNRGC_SCOT_CLS_demo.shp

AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

Un PAT – "Qu'ès aquo?"

Projet qui fédère les acteurs locaux de l'alimentation

- Inscrit les projets et démarches locales dans une démarche transversale (alimentation, santé, mobilité, aménagement...)
- vise à renforcer l'articulation entre le « bien produire » et le « bien manger » dans le cadre d'un programme d'action multi partenarial qui répond aux besoins et aux attentes des acteurs du territoire



- **Enjeux : Adaptation au changement Climatique - transmission des exploitations agricoles**

Labellisé niveau 1
01/01/2021



2 PROGRAMMES D' ACTIONS 2019-2021 ET 2021-2024

Bien produire

Accompagner les producteurs, Favoriser le renouvellement des générations agricoles...



Bien Manger

Rencontres de l'Appro'ximité, appui aux collectivités dans la mise en œuvre de la loi EGAlim...



Sensibiliser

Ateliers cuisine, atelier sensibilisation, animation...



En 2024

3^e programme d'actions en co-construction
Demande de labélisation niveau 2

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE : MAINTIEN DES TERRES AGRICOLES

Tendre vers un territoire « ZAN »

Zéro artificialisation nette d'espace naturels, agricoles et forestiers :

Maintien de 51% de la SAU

Compensation de toute consommation d'ENAF

Etude pour la densification de la tache urbaine

Objectif d'un ratio de 1000m²/logement et 700m²/logement en zone urbaine

Remplissage des ZAE avant nouvelle création



Constat

Traduction de ces mesures dans les PLUi des CC

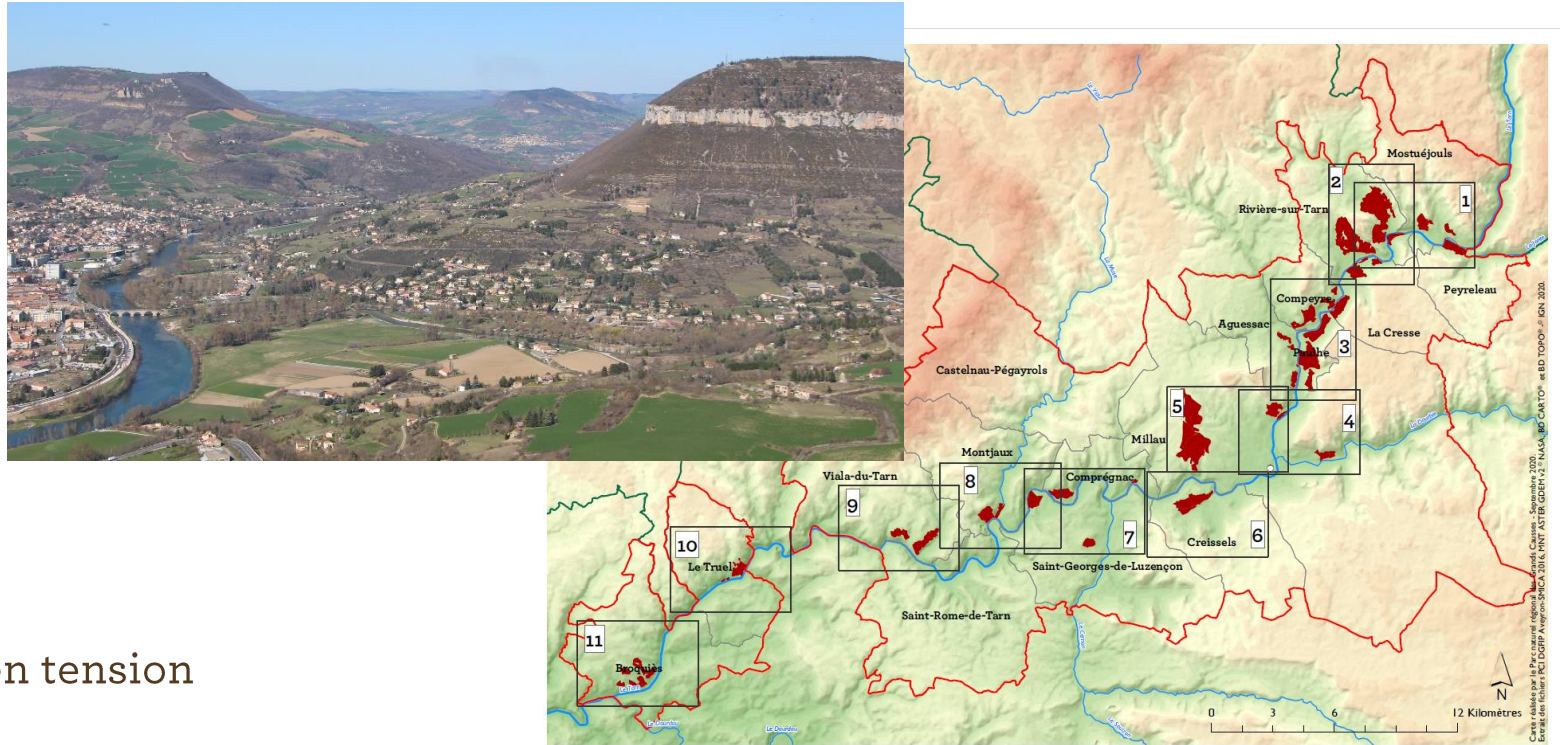
Intégration de la loi "Climat et résilience" qui définit un objectif de zéro artificialisation nette pour 2050.

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE : CRÉATION D'UNE ZAP

Zone Agricole Protégée :

20ha perdus pour l'agriculture
entre 2003 et 2013 dans l'AOP
Gestion du foncier sur le long terme
(arboriculture et viticulture)
Maintien de la qualité paysagère

- 17 communes
- 1500 ha protégés sur des secteurs en tension



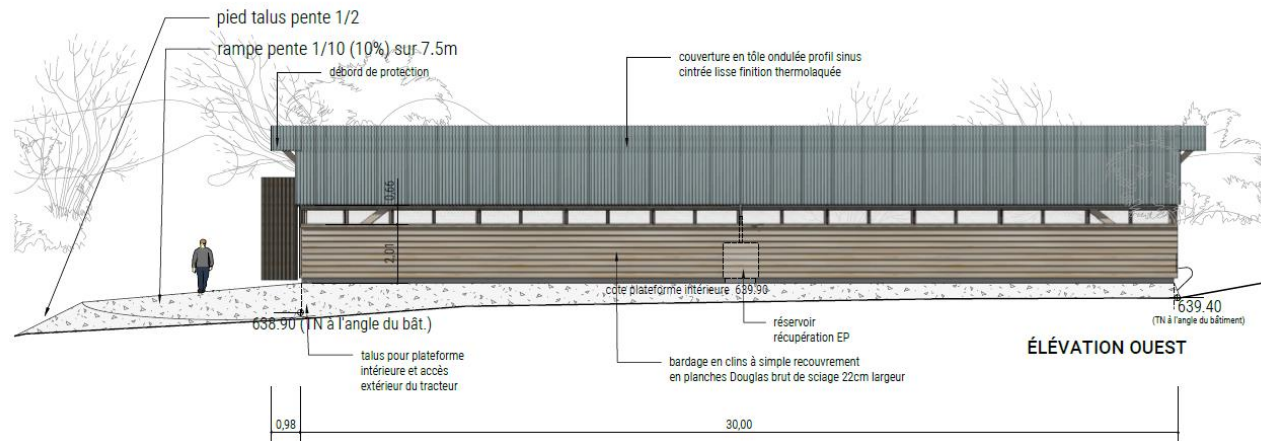
Constat

Mise en place d'un **plan de paysage** dans la vallée du Tarn :

- Maintenir les vergers
- Développer le maraichage
- Reconquérir les faïsses

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE : VALORISATION DES PARCOURS ÉLOIGNÉS

Abri de troupeau :
Implantation possible en zone N
300m² max et non raccordé aux réseaux
Construction en bois local



Constat

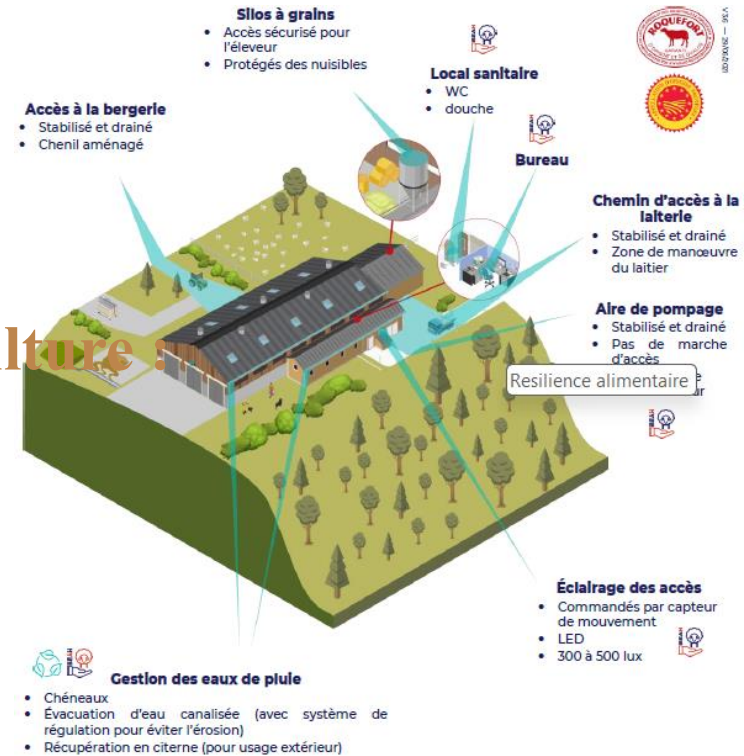
Meilleure autonomie fourragère des exploitations
Protection climatique des troupeaux
Demande liée à la présence du loup
Cout de fabrication élevé

ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE : INTÉGRATION DES BATIMENTS

gris froids	gris chauds
RAL 7001*	RAL 7037
RAL 7000	RAL 7006
RAL 7031	RAL 7010
RAL 7015	RAL 7013
RAL 7016	RAL 6014



Actions en faveur de l'Agriculture



Constat

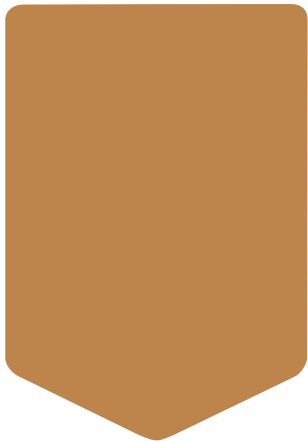
- Meilleure intégration paysagère (couleur, forme)
- Utilisation de matériaux biosourcés (bois)
- Intégration du PV en toiture
- Bâtiments anciens à valoriser davantage
- Intégration des enjeux environnementaux à améliorer



ORDRE DU JOUR

1. Introduction sur la révision du SCOT
2. Synthèse du diagnostic sur le volet Agriculture
3. Intervention de la SAFER sur les dynamiques du foncier agricole
4. Intervention de la confédération de Roquefort sur les enjeux et perspectives de la filière
5. Intervention de la COFOR : association des communes forestières
6. Premiers éléments du diagnostic sur le volet Forêt

Ateliers participatifs pour compléter le diagnostic et pré-définir les enjeux du territoire



LES FORÊTS ET LA FILIÈRE BOIS





ORDRE DU JOUR

1. Introduction sur la révision du SCOT
2. Synthèse du diagnostic sur le volet Agriculture
3. Intervention de la SAFER sur les dynamiques du foncier agricole
4. Intervention de la confédération de Roquefort sur les enjeux et perspectives de la filière
5. **Intervention de la COFOR : association des communes forestières**
6. Premiers éléments du diagnostic sur le volet Forêt

Ateliers participatifs pour compléter le diagnostic et pré-définir les enjeux du territoire



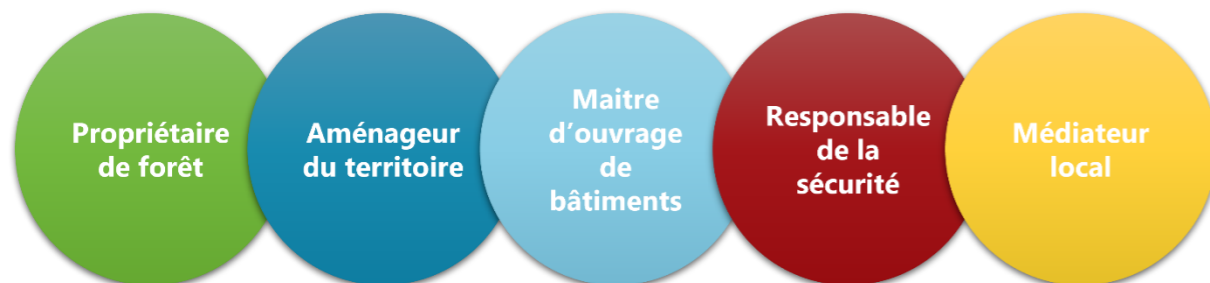
INTERVENTION COFOR RÉVISION DU SCOT DU PNR DES GRANDS CAUSSES

PNR des Grands Causses

Montlaur, 12400, foyer Magalie

Juillet 2024

Faire de la forêt et du bois des axes de développement des territoires dans une logique de développement durable



- Association de collectivités
- Adhérents : Communes et collectivités (propriétaires ou non de forêts)
- Rôle des Collectivités forestières
 - Politique : représenter et porter les intérêts des élus
 - Technique : accompagnement & conseil
- Réseau structuré à différents échelons
 - National, Massif, Régional, départemental (6 000 adhérents en France)

SOMMAIRE

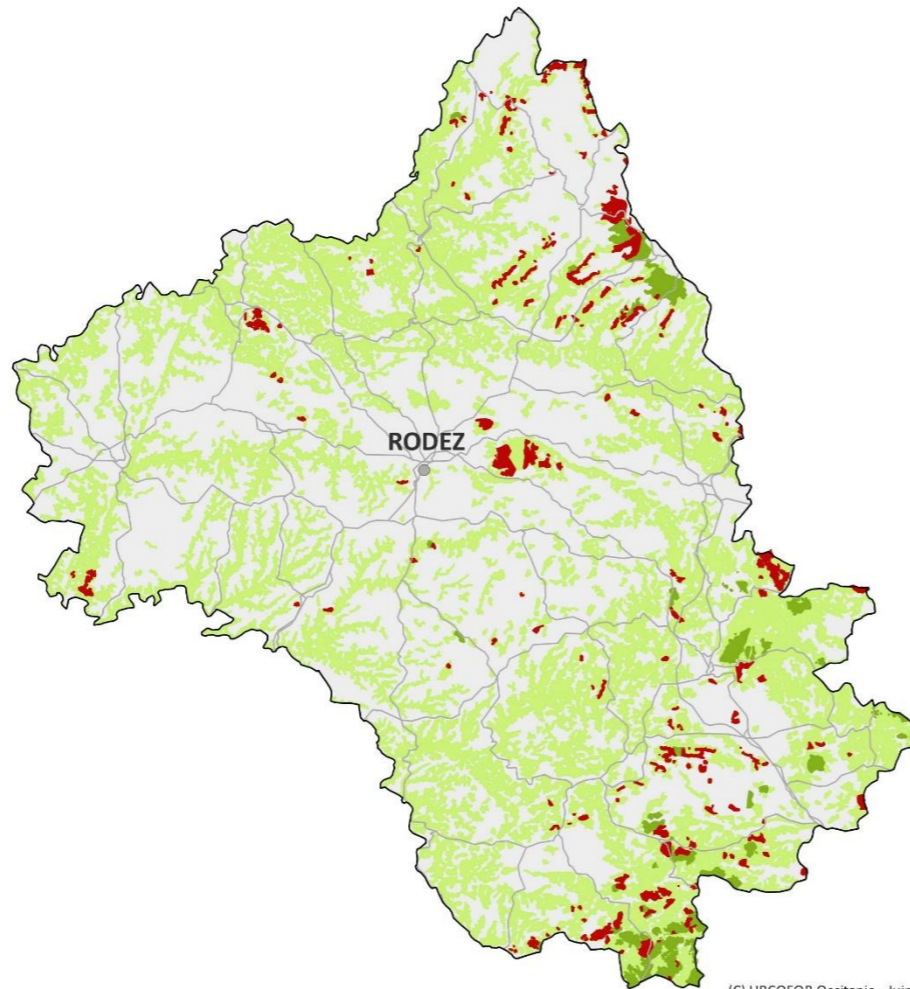


- PARTIE 1 : LE RÔLE DE L'ÉLU DANS LA GESTION DU RISQUE FEU DE FORÊT
- PARTIE 2 : LE FONCIER DE MA COMMUNE
- PARTIE 3 : INTÉGRATION DE LA FILIÈRE BOIS
 - CONSTRUIRE EN BOIS LOCAL
 - DEVELOPPER LA FILLIERE BOIS ENERGIE

LA FORÊT EN AVEYRON



- Forêts des collectivités
- Forêts domaniales
- Forêts privées



(C) URCOFOR Occitanie - Juin 2023 - Sources : Geoflo, ONF, IGN-CLC

LA FORET PUBLIQUE

11 652 ha de forêts domaniales
principalement situées sur le nord
et le sud Aveyron

**10 445 ha de forêts publiques appartenant à
des collectivités, dont 3 380 ha de sections**
présentes sur tout le département
dans 74 communes ou leurs regroupements

Des liens avec la forêt privée, en terme:
- d'aménagement et de développement
économique du territoire,
- de gestion des risques,
- d'entretien du réseau routier communal lié
à l'exploitation forestière

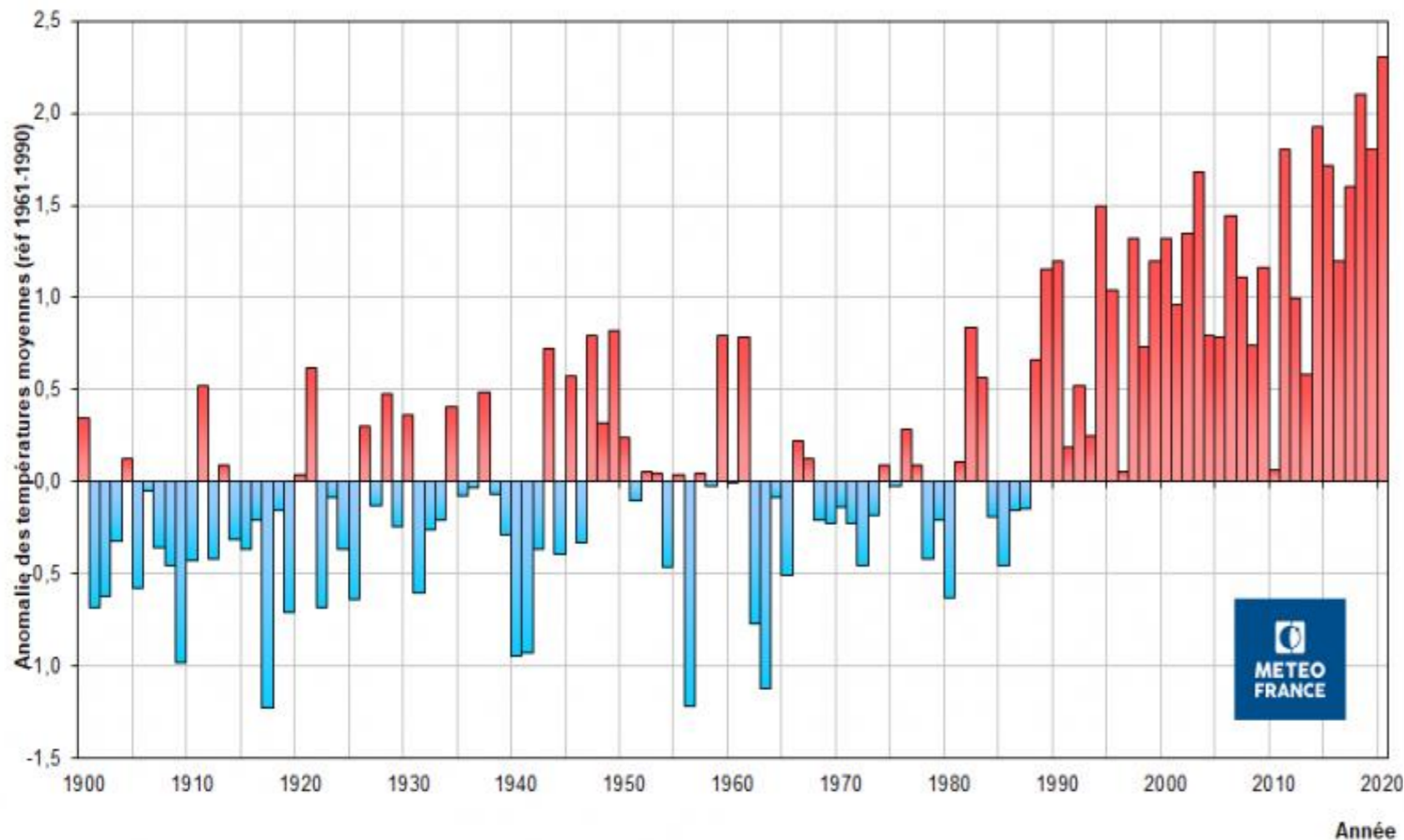
LE RÔLE DE L'ÉLU DANS LA GESTION DU RISQUE FEU DE FORÊT



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

FEUX DE FORET : UN RISQUE EN FORTE AUGMENTATION

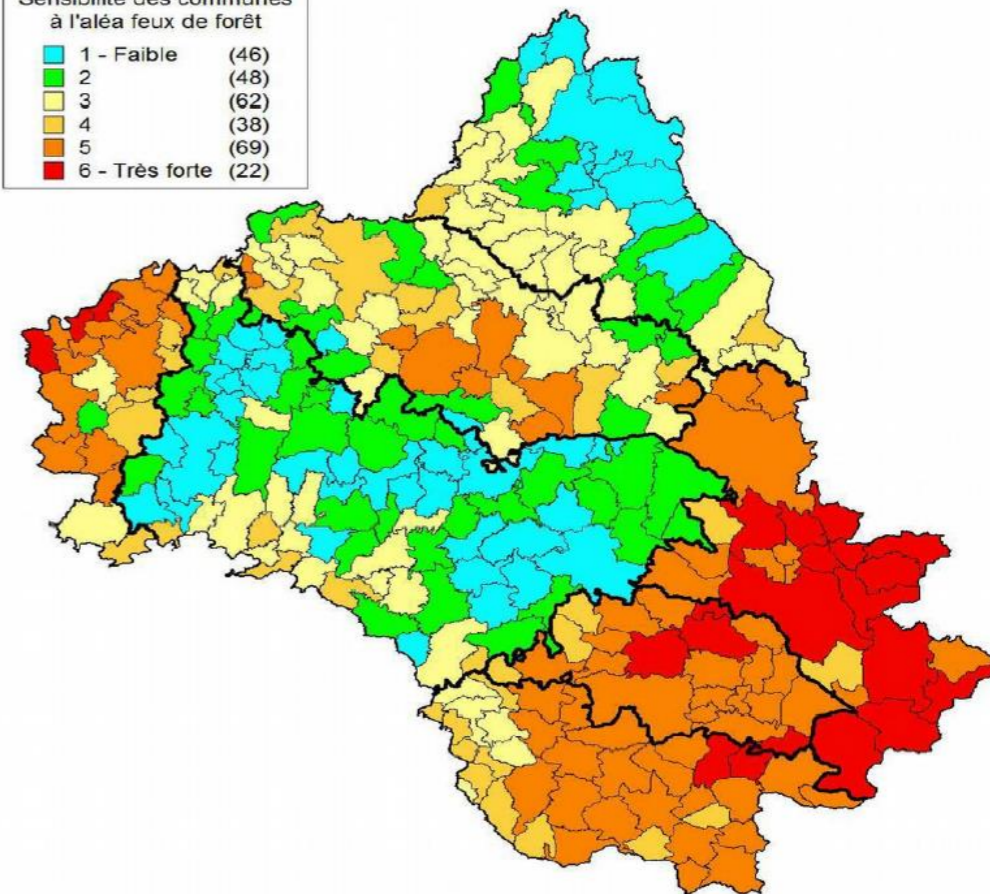
Ecart à la normale des températures moyennes depuis 1900 (normale 1961-1990)



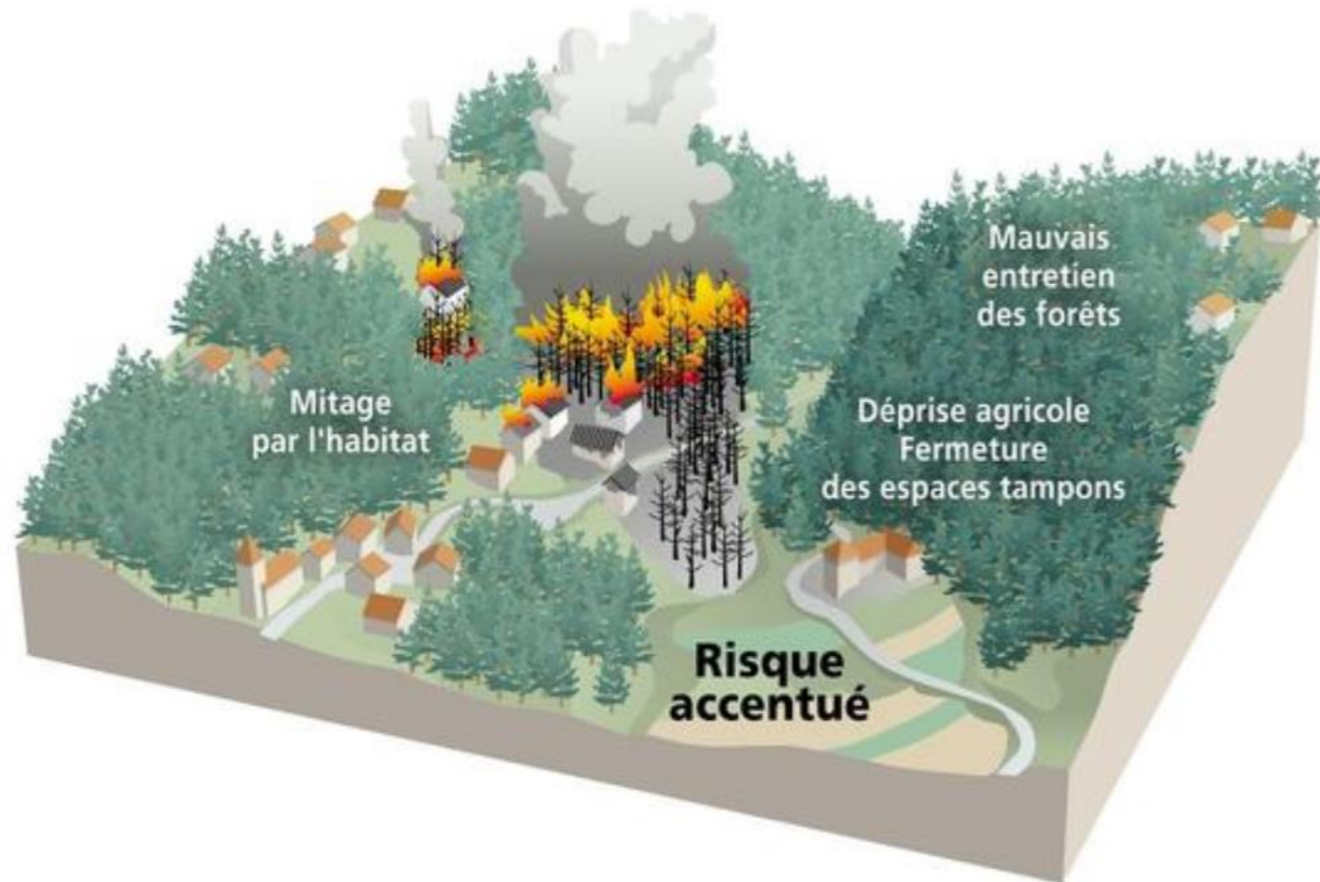
5.3 Carte 3 : Sensibilité des communes au regard de l'aléa feux de forêt (pourcentage par commune des classes d'aléa fort à très fort)

Sensibilité des communes à l'aléa feux de forêt

1 - Faible	(46)
2	(48)
3	(62)
4	(38)
5	(69)
6 - Très forte	(22)



UN RISQUE EN FORTE AUGMENTATION



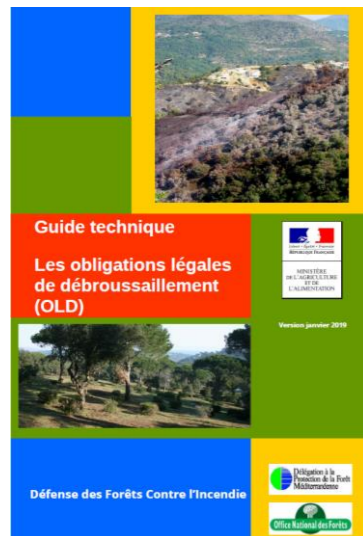
Plusieurs facteurs aggravants

- Diminution de l'interface habitat-forêt
- Augmentation des périodes de sécheresse
- Crise sanitaire de la forêt
- Urbanisation
- Extension des zones combustibles
(9 millions d'ha de forêt en 1850 : 15,5 millions d'ha en 2010)
- Période à risque allongée

⇒ + de 50% des communes françaises classées à risque Feux de forêt d'ici 2050

UNE OBLIGATION LÉGALE DEPUIS 1985

- Le socle législatif et réglementaire : le Code forestier
- L'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006



- Le guide technique
- L'instruction technique DGPE/SDFCB/2019-122 du 08-02-2019

Téléchargeables en ligne (<https://agriculture.gouv.fr/un-guide-technique-sur-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old>)
ou sur l' « Espace Débroussaillage » du site des Collectivités forestières
www.collectivitesforestieres-occitanie.org

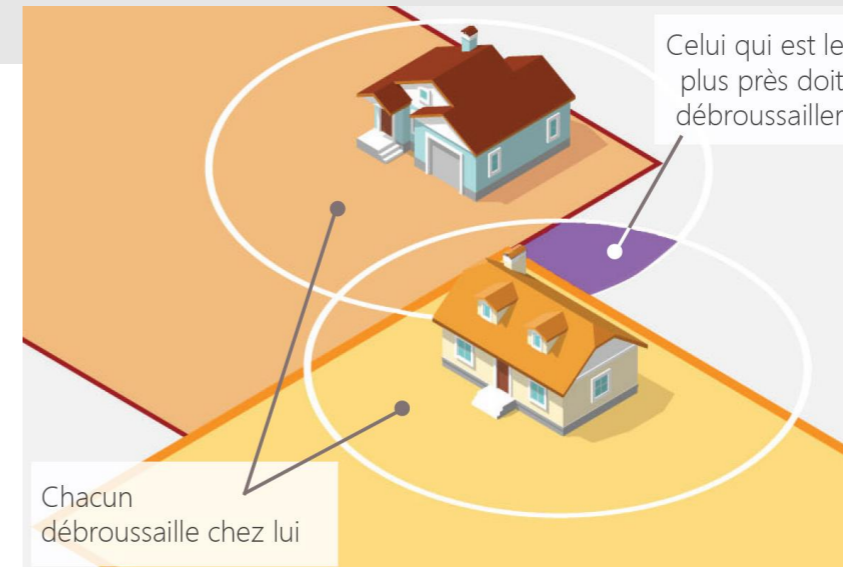
Les propriétaires

- Propriétaires des constructions, chantiers, installations et leurs voies d'accès
- Propriétaires des parcelles (zones urbaines...)
- Gestionnaires des infrastructures linéaires (voies ouvertes à la circulation publique, voies ferrées, lignes électriques)

OÙ FAUT-IL DÉBROUSSAILLER ?

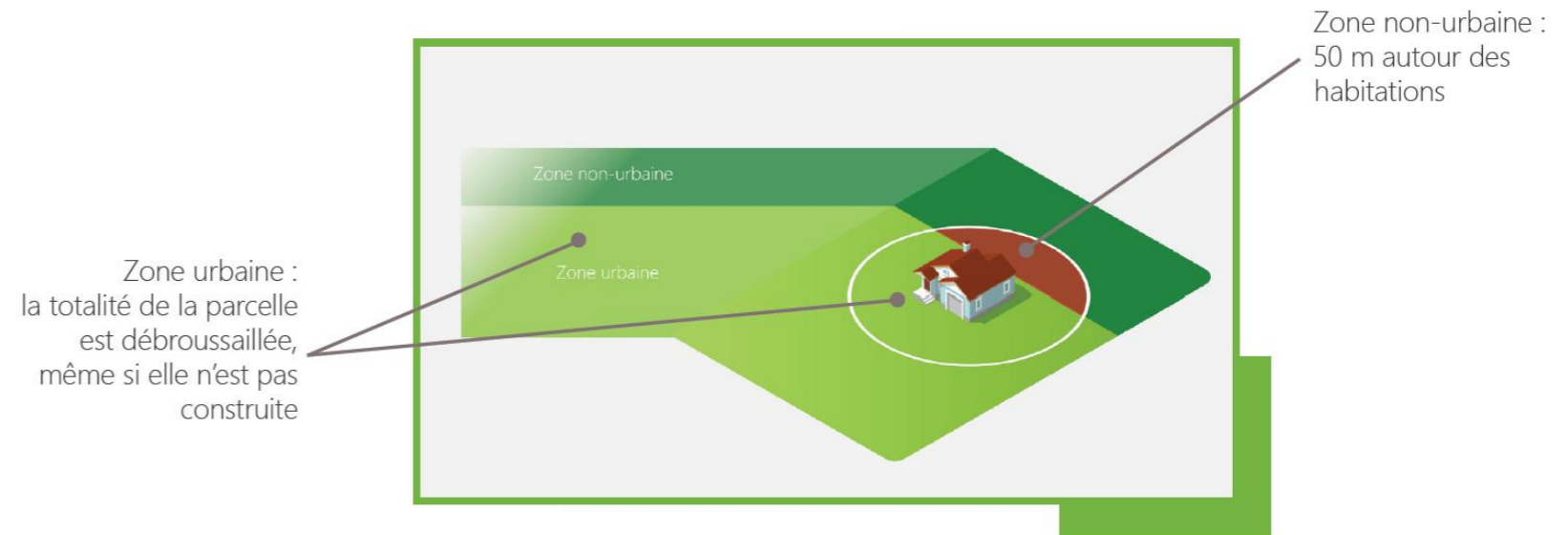
Hors zones urbaines

- sur 50 m (voire 100 m) autour des constructions, chantiers et installations de toute nature et sur leurs voies d'accès privées



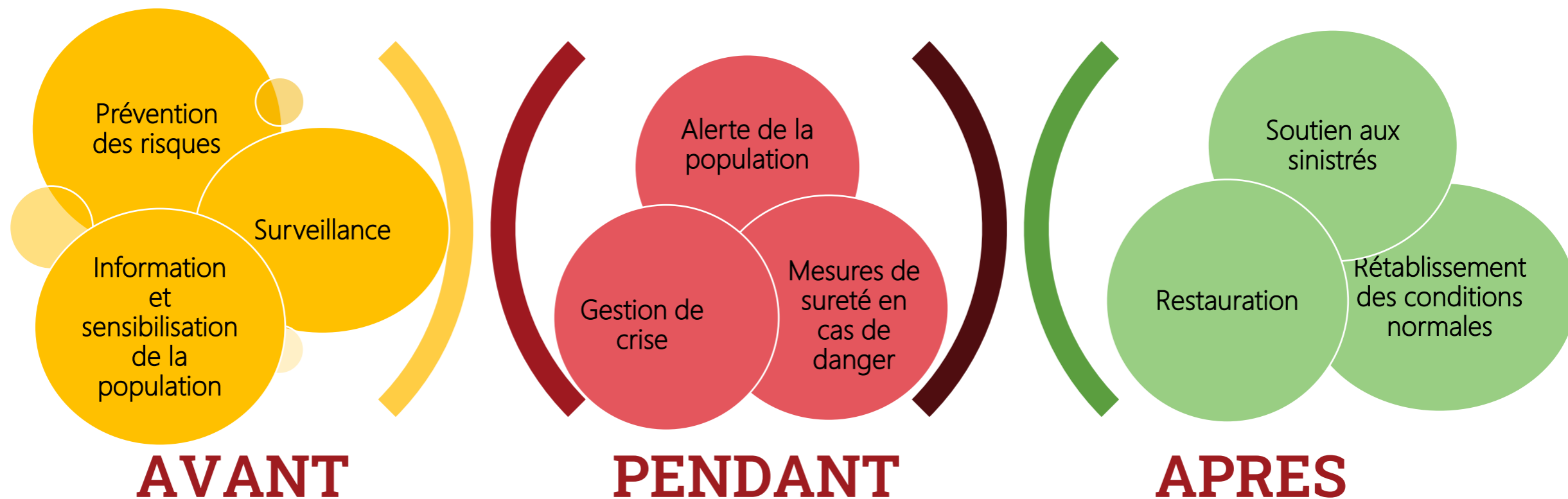
En zones urbaines

- la totalité des parcelles même non bâties doivent être maintenues dans un état débroussaillé.



Les propriétaires des fonds voisins ne peuvent s'opposer aux travaux

UN TEMPS POUR TOUT



2 types de rôles et / ou obligations :

- Ceux liés aux propriétés de la commune
- Ceux liés aux compétences régaliennes du maire



LE FONCIER DE MA COMMUNE



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

L'OFFRE : Observatoire Foncier Forestier Régional pour les Elus

Elus, vous souhaitez mieux connaître votre foncier pour optimiser sa gestion ? Cet observatoire inédit est fait pour vous.



Découvrir

le foncier de sa commune
à partir du cadastre



Identifier

le foncier atypique
pour mieux le gérer



Analyser

la situation du territoire et bâtir
une stratégie foncière

L'OBSERVATOIRE

Télécharger le flyer de l'OFFRE



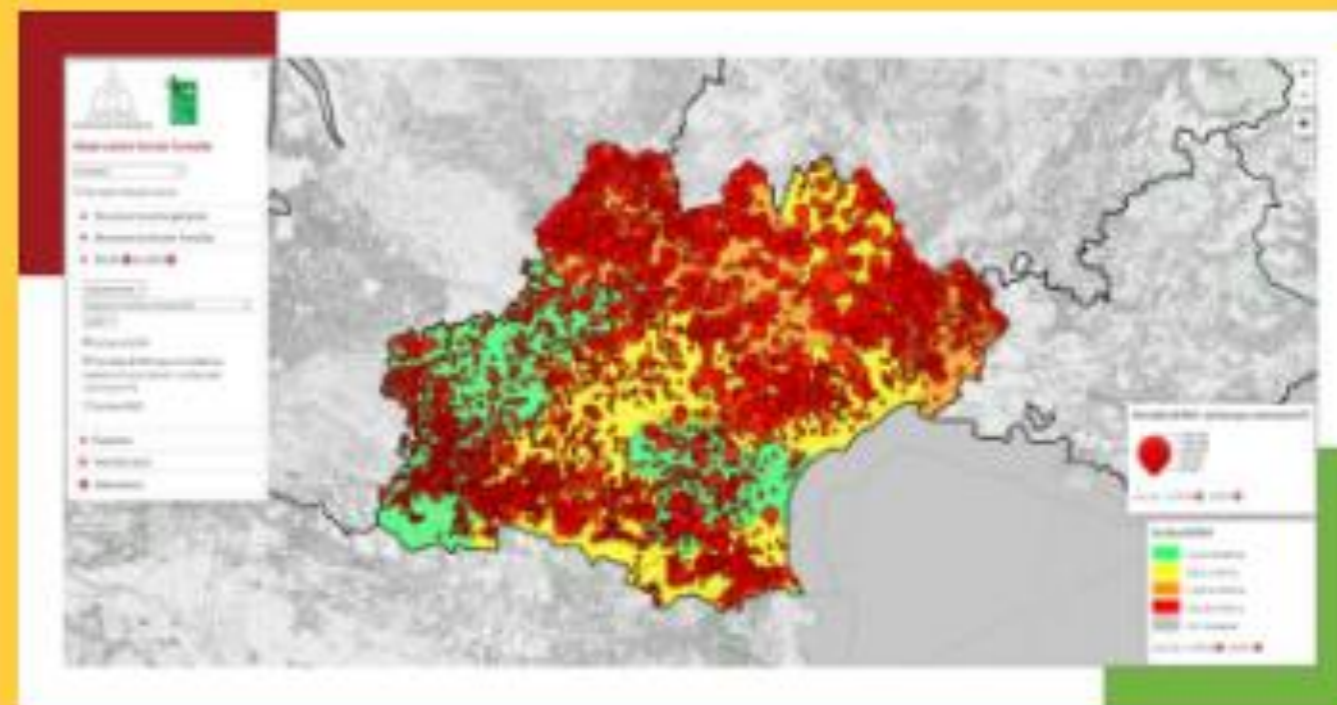
Inédit

Des indicateurs mis à jour
régulièrement pour dresser
un portrait foncier de
chaque territoire

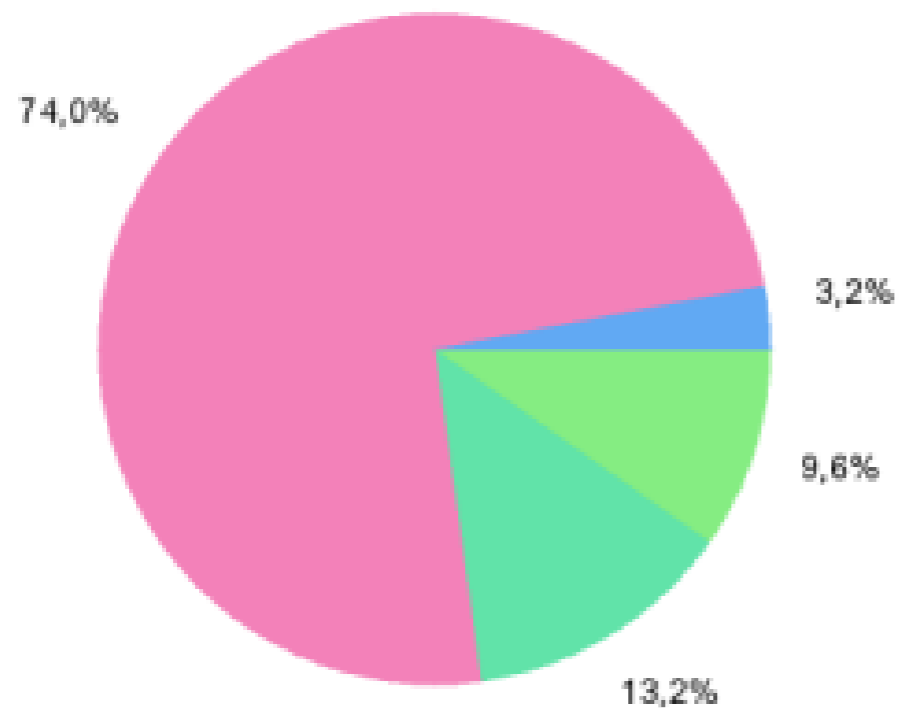
- > propriétés forestières des communes
- > liste des potentiels Biens vacants
- > répartition des espaces
- > analyse cartographique sur mesure



Découvrez la cartographie nationale en cliquant
ci-dessous



Le foncier forestier sur le territoire:
Les différents types de foncier

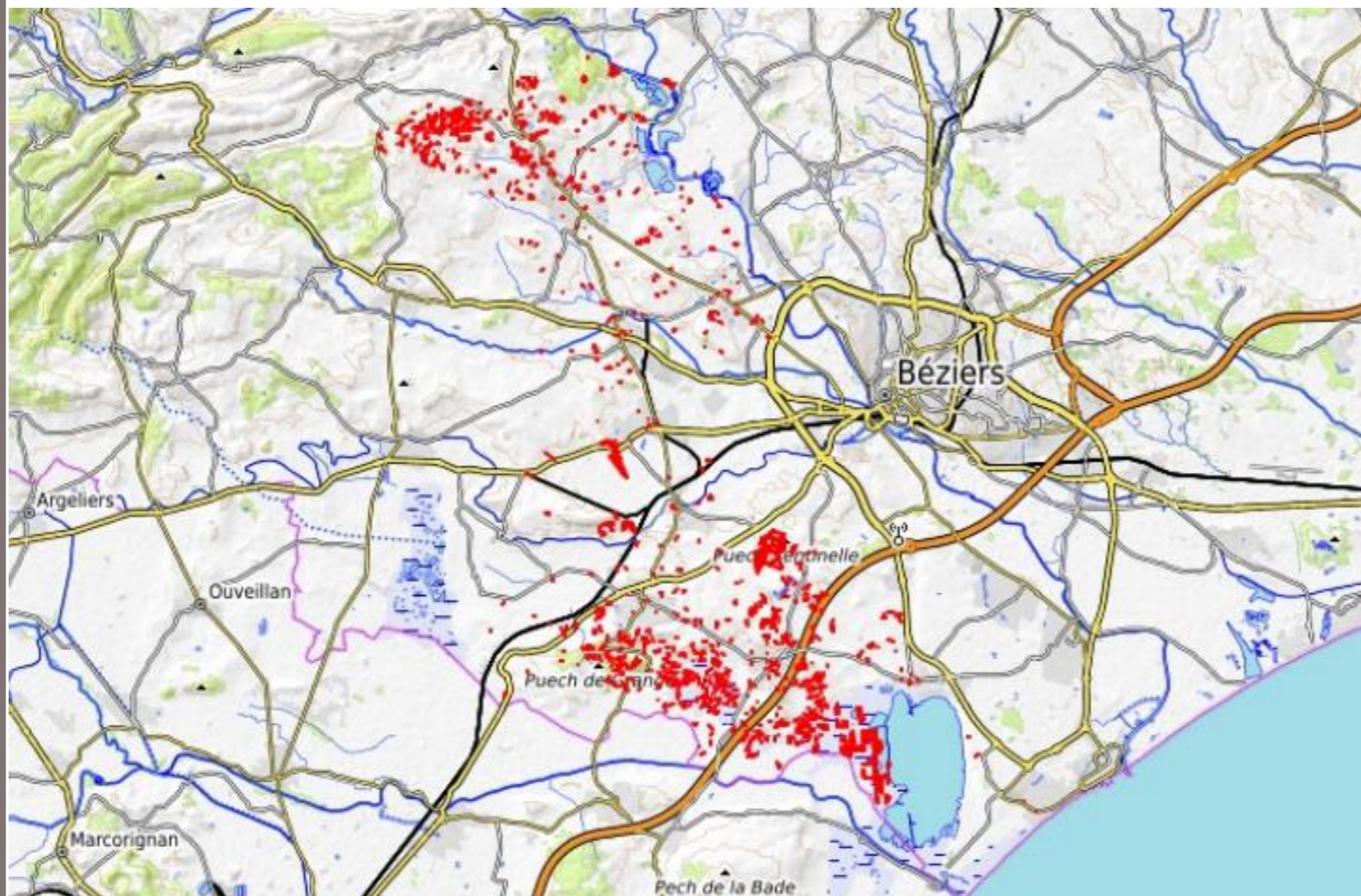


	Surface totale des parcelles	Nombre de parcelles	Surface moyenne des parcelles
Total	16 282 ha	54 929	2 964 m ²
Espaces forestiers	510 ha	1 244	4 101 m ²
Espaces agricoles	12 091 ha	26 402	4 579 m ²
Espaces naturels	2 206 ha	6 918	3 189 m ²
Autre foncier	1 475 ha	20 365	724 m ²

LES RAPPORTS FONCIERS

1609 parcelles trouvées (toute nature de culture cadastrale et terrains urbanisés), somme des surfaces : 305.7148 ha.

Les rapports établis à l'échelle communale sont accompagnés de la liste des parcelles au format Excel.



	Nbre de parcelles	Surface totale des parcelles	Surface moyenne des parcelles	Nbre de comptes de propriété
BVSM Espaces forestiers uniquement	78	10 ha	0,1 ha	58
BND Espaces forestiers uniquement	16	4 ha	0,2 ha	16
BVSM Espaces forestiers + agricoles + naturels	1 493	303 ha	0,2 ha	695
BND Espaces forestiers + agricoles + naturels	112	34 ha	0,3 ha	109

LA BOITE A OUTILS FONCIER



- 1. INTRODUCTION AU BVSM
- 2. EN AMONT DE L'ACQUISITION DES BVSM
- 3. ACQUISITION DES BVSM « DE PLEIN DROIT »
- 4. ACQUISITION DES BVSM « SANS PROPRIETAIRE CONNU
- 5. BON A SAVOIR
- 6. MODELE DES ACTES ADMINISTRATIF



BOITE A OUTILS « FONCIER » : LA RECUPERATION DES BIENS VACANTS SANS MAITRE



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

INTÉGRATION DE LA FILIÈRE BOIS



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS



Une prédominance de la forêt privée

- 92 % de forêts privées
- 8 % de forêts publiques, bénéficiant du régime forestier

Une mobilisation de la ressource relativement difficile

Une forêt sous exploitée

- Production biologique de 1 Mm³/an soit 3.8 m³/ha/an
- 195 000 m³ de bois rond récoltés (2012)

Un accroissement de la surface boisée dans le temps

- 245 657 ha en 1994
- 278 000 ha en 2013

ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS

- **Mobiliser les bois des forêts des collectivités :** mise sur le marché de 8,5 Mm³ attendue en 2020 au niveau national (Contrat d'Objectif et de Performance)
- **Garantir la multifonctionnalité de la forêt**
 - Faire de la filière forêt bois un véritable **levier de développement local** en synergie avec les politiques territoriales
- Préserver & développer des **emplois locaux non délocalisables**

La filière en chiffres...

- Un millier d'établissements actifs
- 2 745 emplois
- 420 M€ de chiffre d'affaire (2014)

Des entreprises leader pour la filière

- Exploitation / Sciage / Bois énergie / Construction / Menuiserie / Ameublement
- Tissu d'entreprises très dense
- Principal centre français de construction de portes, portes intérieures et extérieures - (Notoriété pour le bois ameublement cuisiniste...)



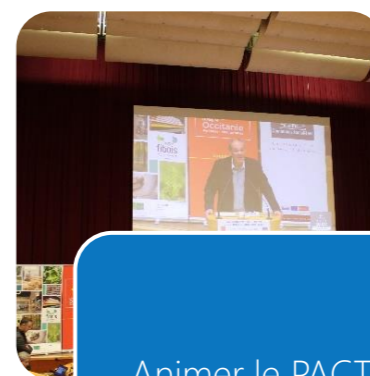
Accompagner la réalisation de projets publics intégrant du bois local



Systematiser le recours aux marques de certification dans les projets publics pour valoriser la ressource locale



Valoriser le bois le plus local possible

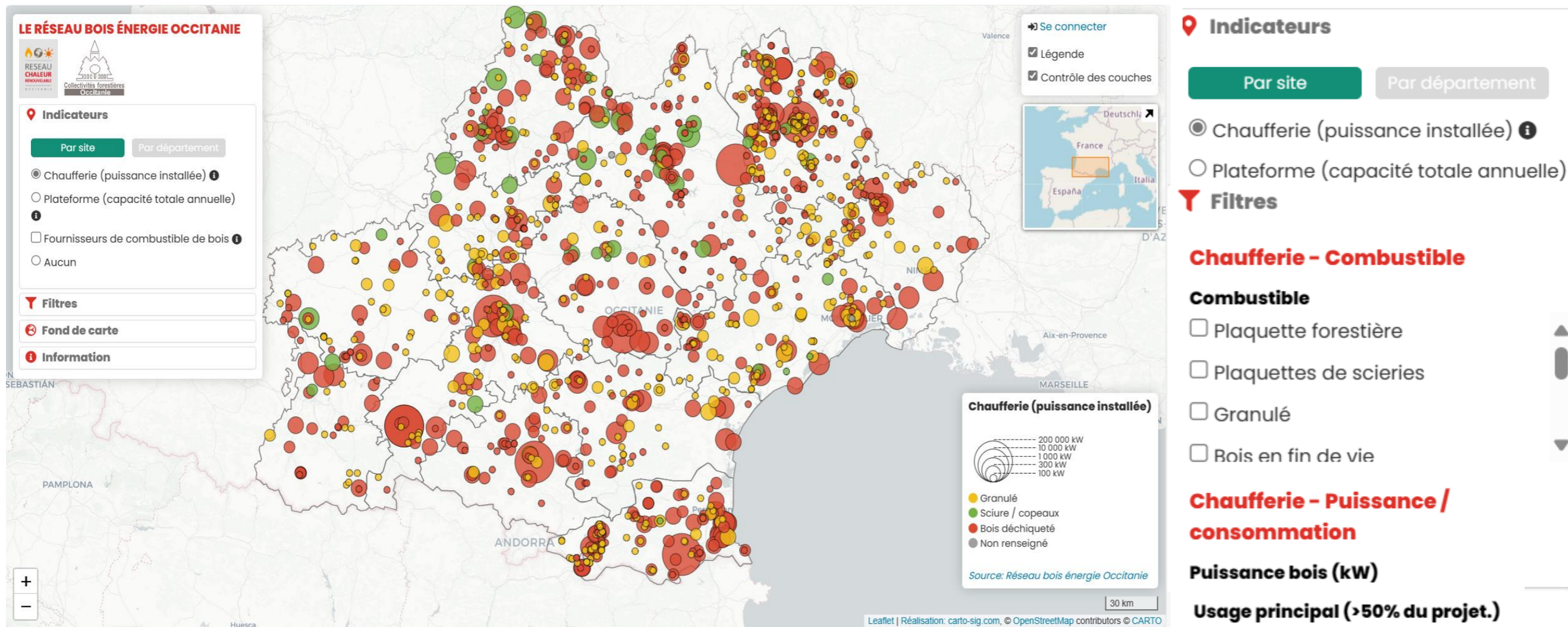


Animer le PACTE Construction Bois en Occitanie



Former et sensibiliser les élus et les techniciens de collectivités à mieux intégrer du bois local

DEVELOPPER LA FILLIERE BOIS ENERGIE



COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES OCCITANIE PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE

UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

CONTACTS



5 rue Gaston Planté
34790 GRABELS



06 08 72 95 48



Leo.husson@communesforestieres.org

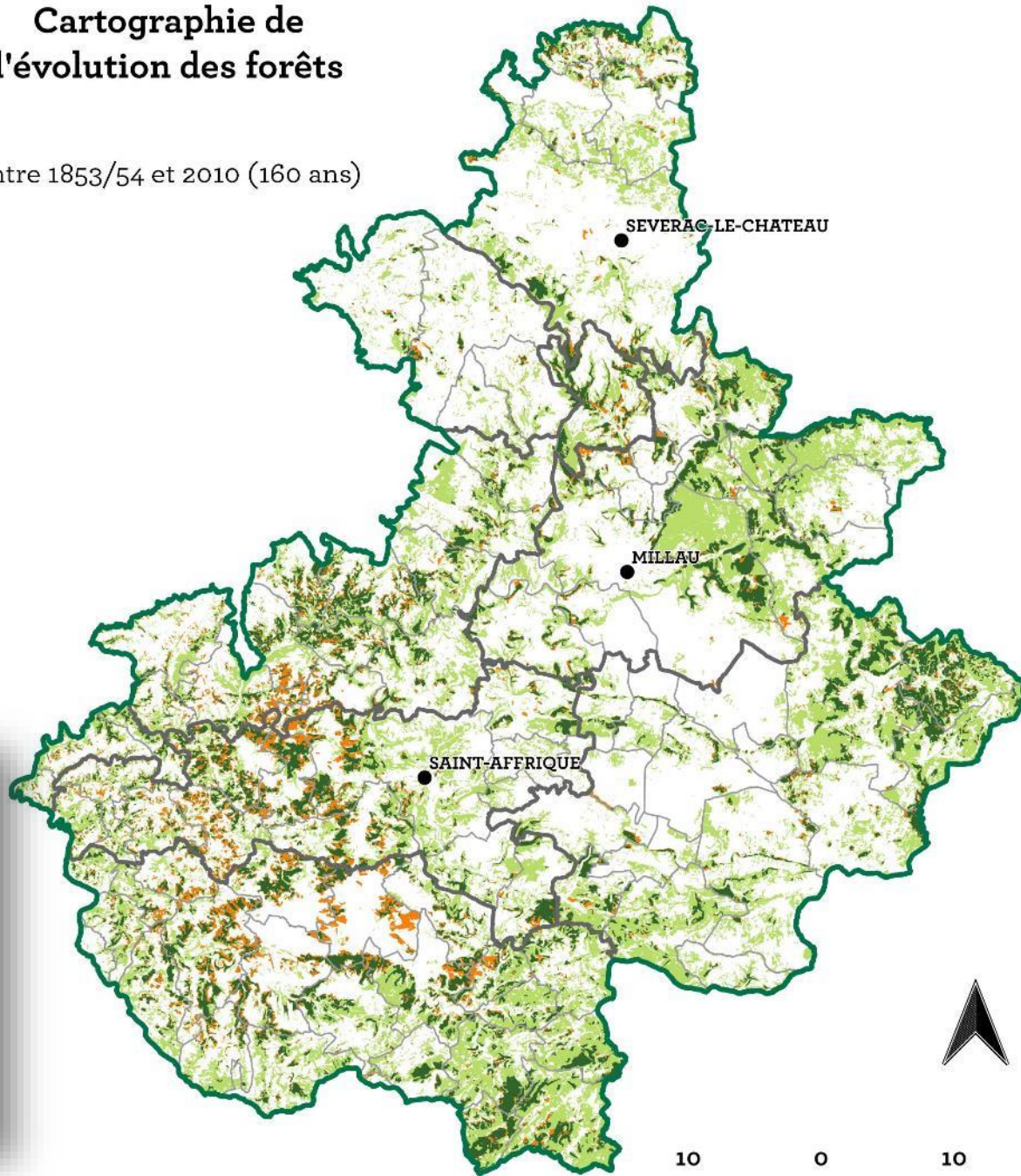


collectivitesforestieres-occitanie.org

LE TERRITOIRE

Cartographie de l'évolution des forêts

entre 1853/54 et 2010 (160 ans)



Légende

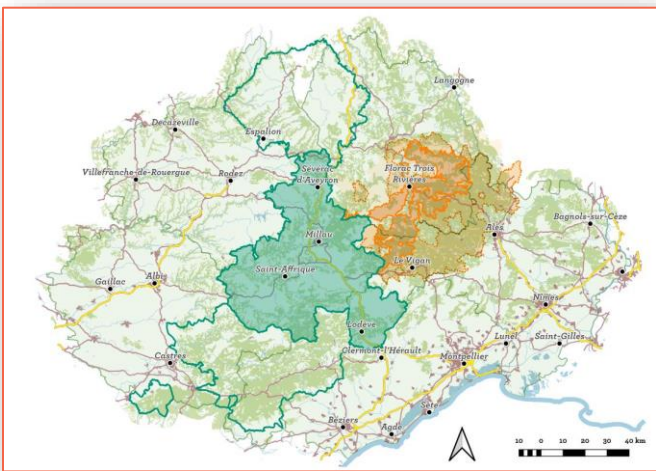
Evolution de la forêt entre 1850 et 2010

- Forêt supposée ancienne
- Forêt supposée récente
- Défrichement supposé

Périmètres

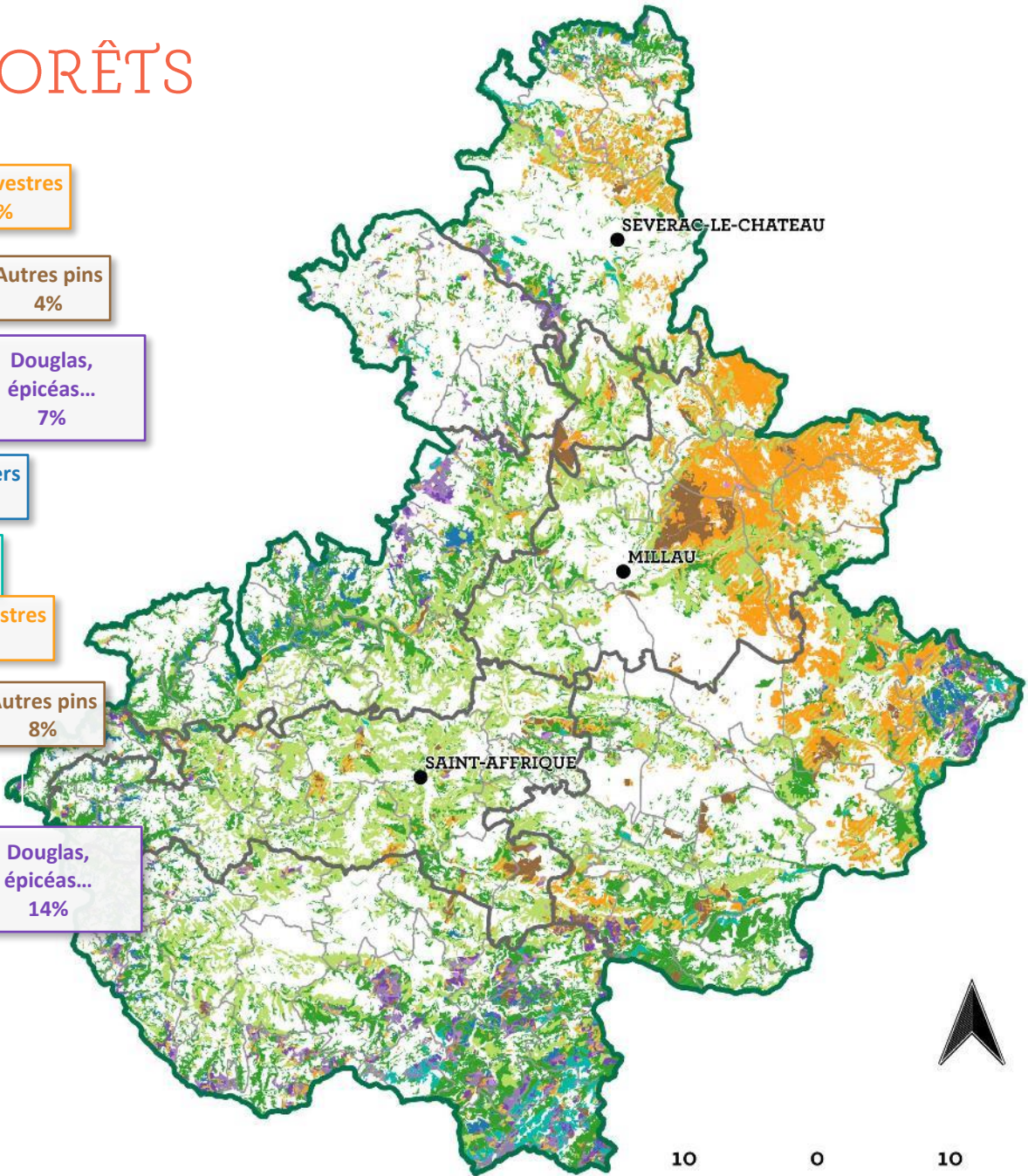
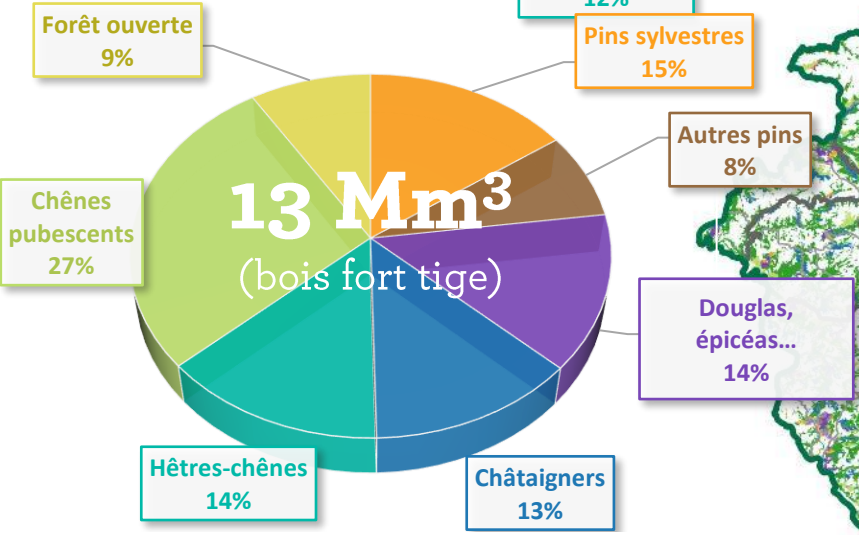
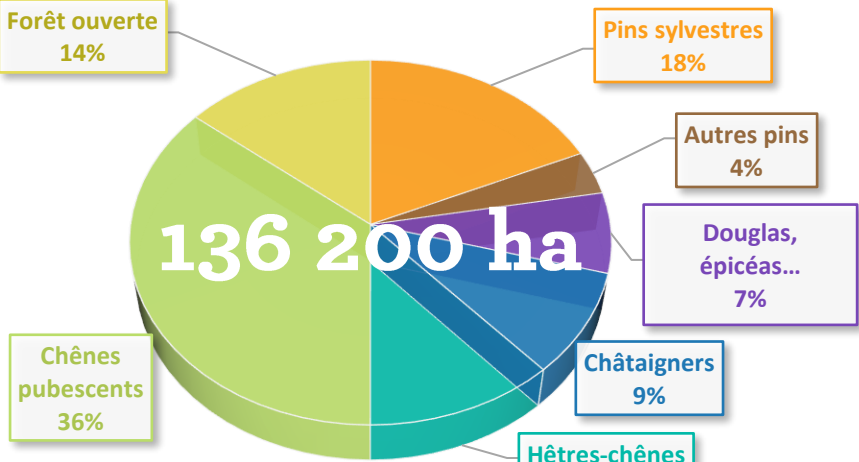
- Communauté de communes
- Commune
- Parc naturel régional

- créé en 1995
- 93 communes
- 327 000 ha
- 68 000 habitants





ET DES FORÊTS



- ### Légende
- Forêts (BD Forêt, 2008)
- Chênes
 - Chênes verts
 - Châtaigners
 - Hêtres
 - Autres feuillus ou mélange
 - Pins sylvestres/feuillus
 - Pins sylvestres
 - Plantation d'autres pins
 - Plantation de Douglas
 - Plantation d'autres conifères
 - Autre plantation
- Périmètres
- Communauté de communes
 - Commune
 - Parc naturel régional

soit 25 Mm³
63% de feuillus
37% de conifères



PRODUCTION NETTE DES FORÊTS

[2037] : 40 Mm³

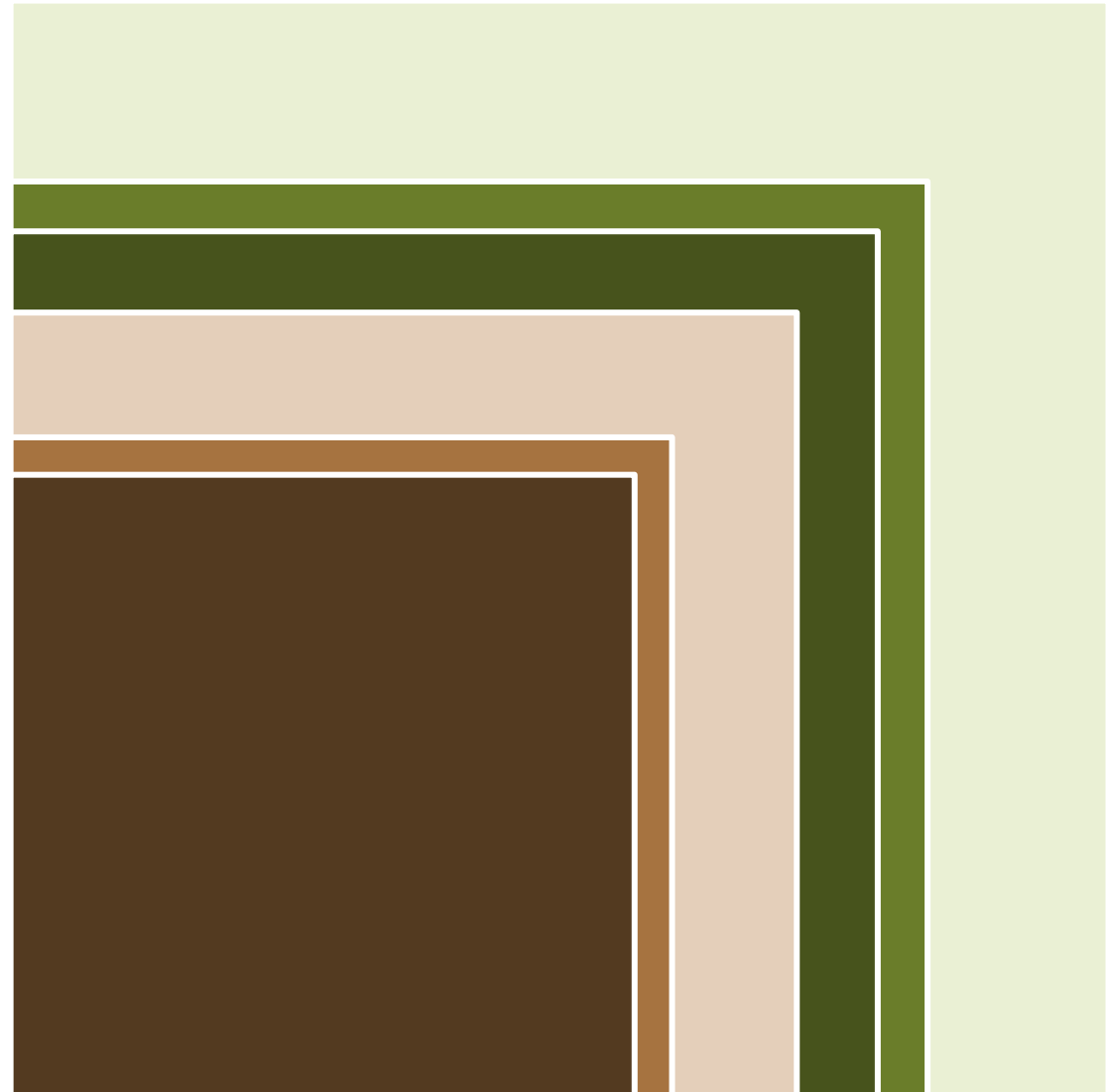
[2017] : 28 Mm³

[2012] : 25 Mm³

[2037] : 20,5 Mm³

[2017] : 14,5 Mm³

[2012] : 13 Mm³

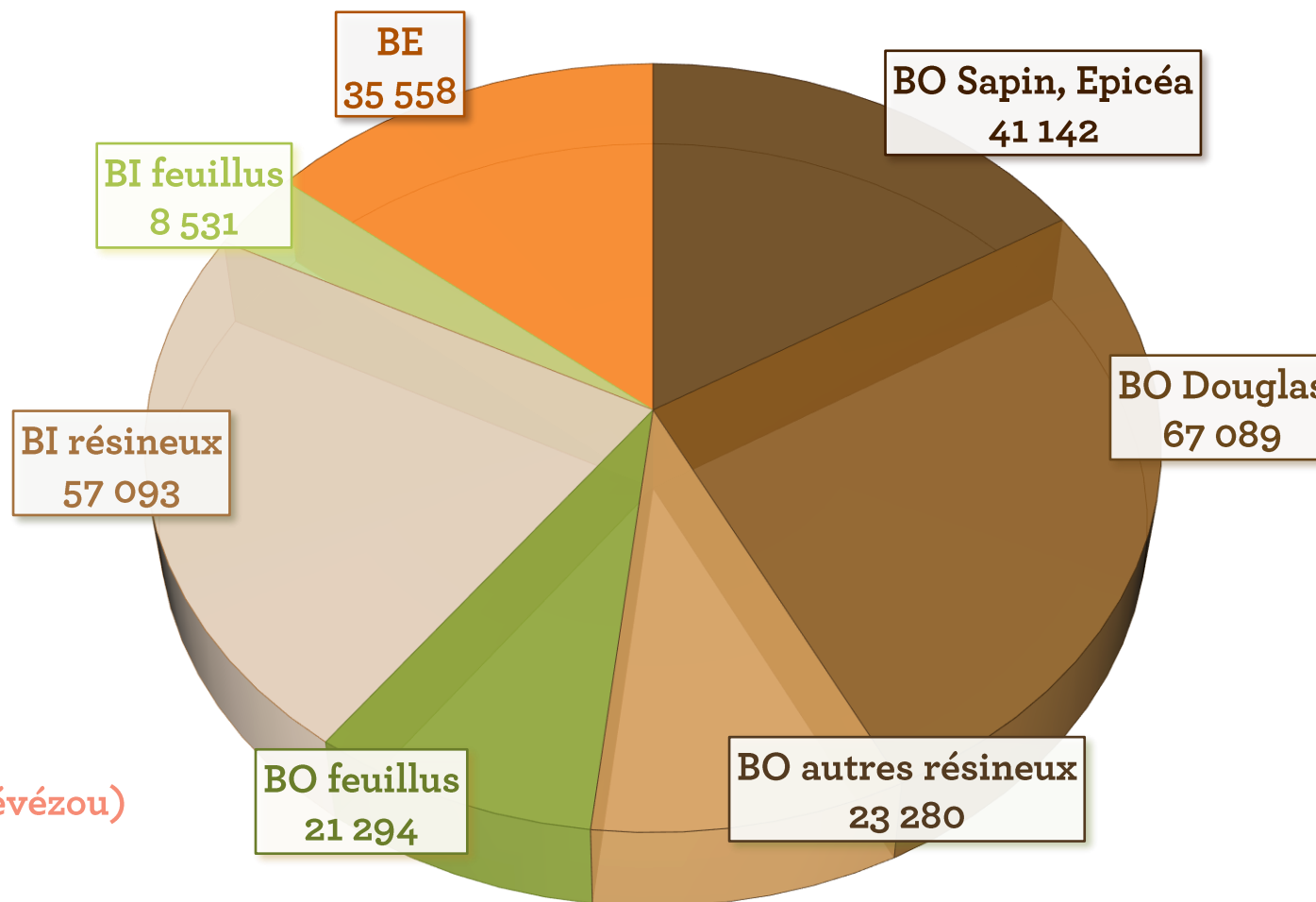


Données IGN : Etude prospective de la ressource en bois, périmètre de la Charte 2007-2022, sur la base des scénarios de sylviculture (en 2017)



VOLUMES EXPLOITÉS

254 000 m³

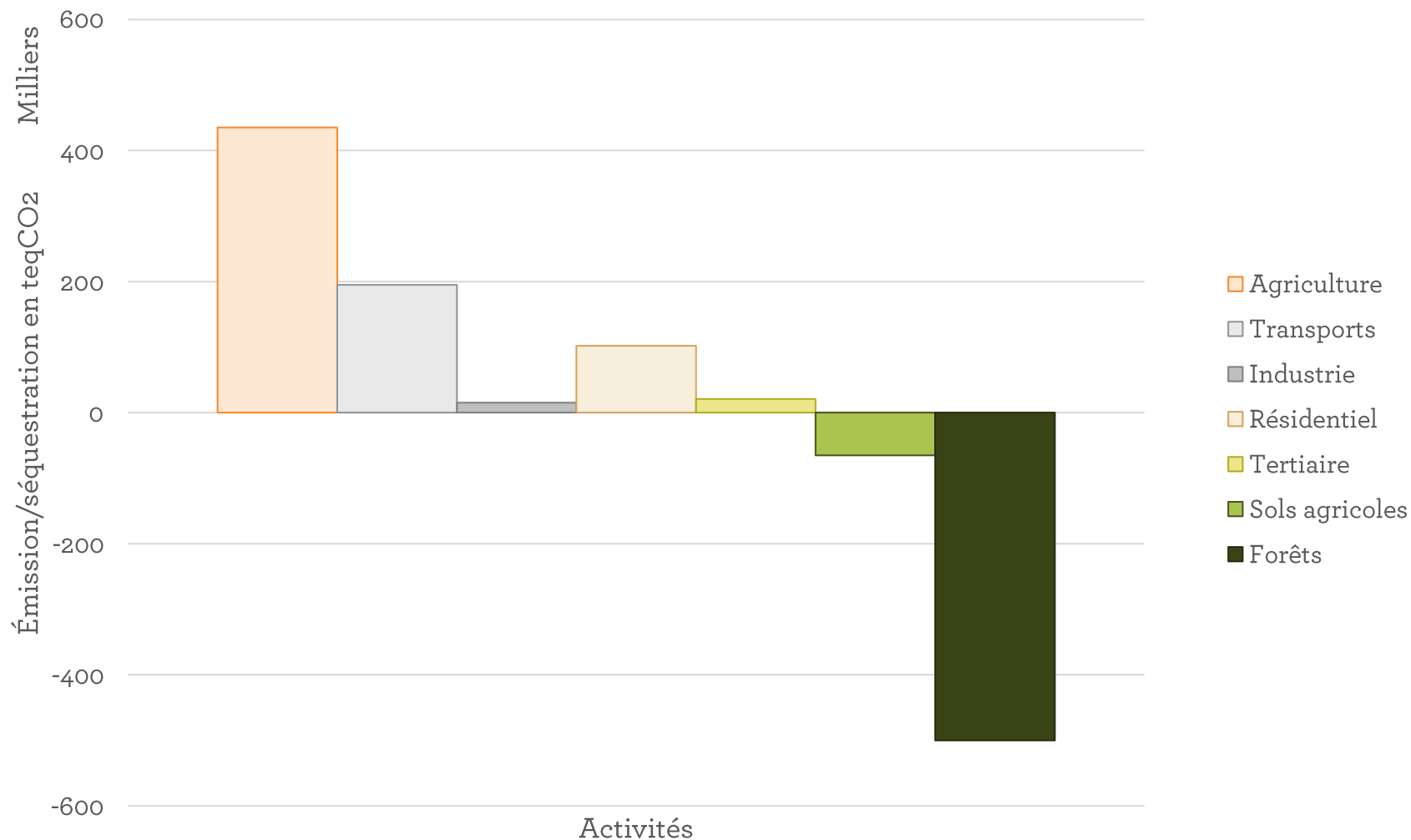


125 700 m³

(Parc naturel régional + PETR Lévézou)

LA FORÊT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Bilan émission/séquestration du territoire



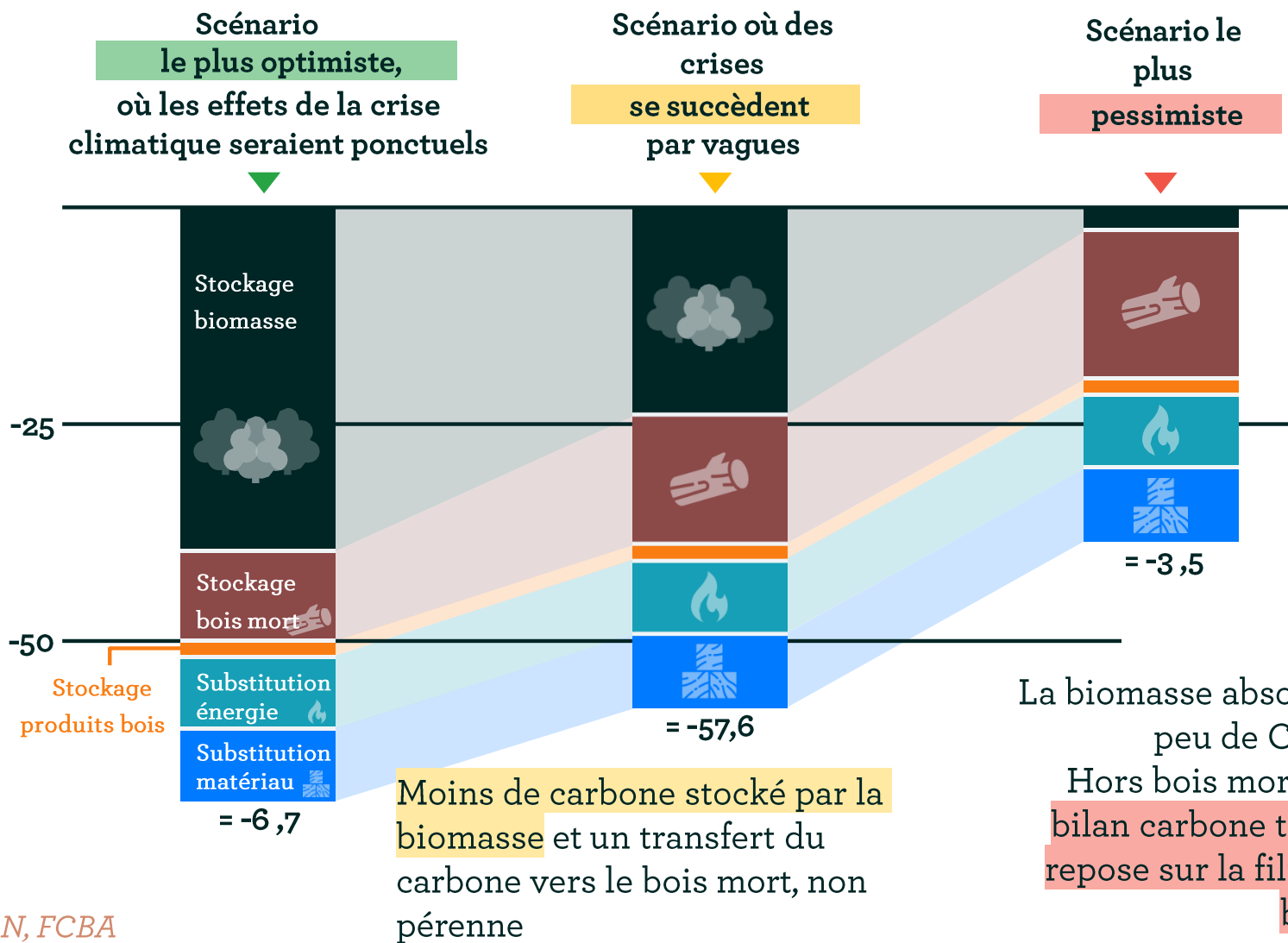
La forêt compense environ 3/4 des émissions de GES du territoire

LA FORÊT ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Hypothèses où le plan de renouvellement serait atteint dès 2030 et 53 Mm³ de bois seraient récoltés/an, soit le niveau actuel

Bilan carbone forêt-bois moyen /an sur la période 2020-2050 (en MtCO₂)

Les effets restent limités et la forêt continue à absorber du carbone. Cela représente la moitié du bilan





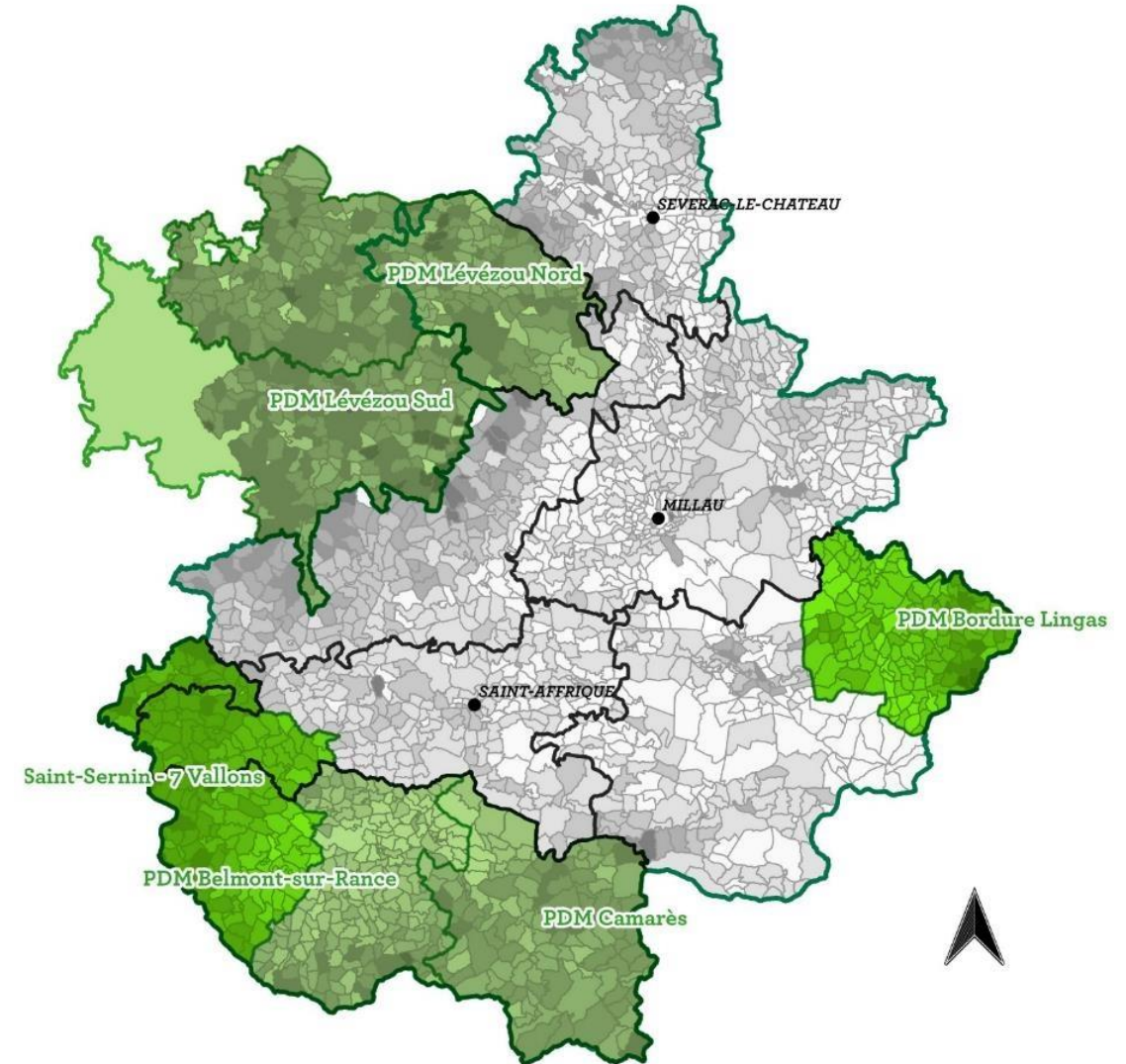
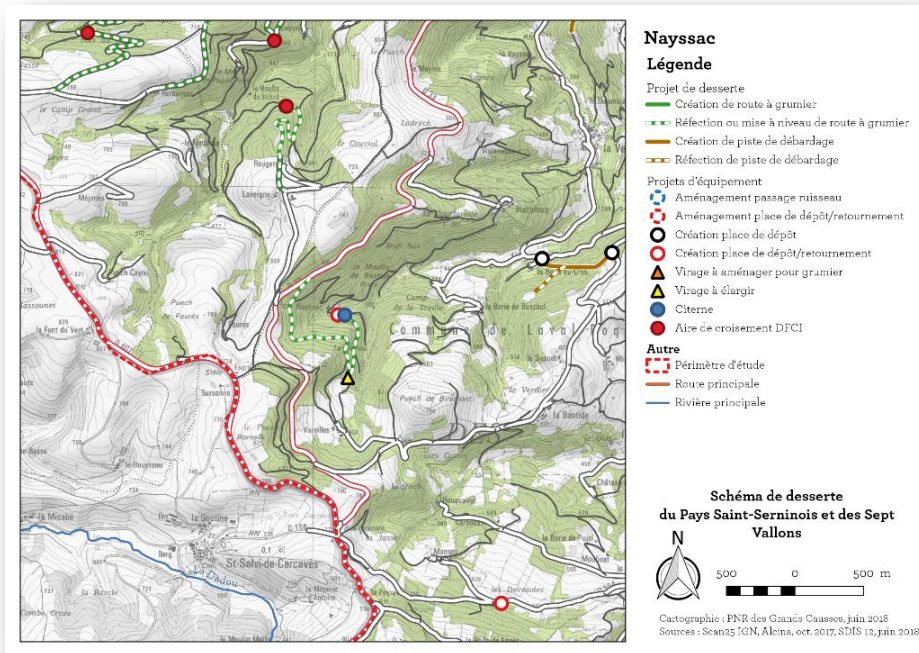
Charte forestière de territoire



QUELQUES ACTIONS

MESURE 28 : L'ANIMATION, LA GOUVERNANCE ET LA MISE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES LOCALES

- 2010 : Schéma de desserte de Saint-Jean-du-Bruel et Sauclières (PNRGC)
- 2011-2013 : Plan de développement de massif forestier (PDM) du Lingas (CRPF Midi-Pyrénées)
- 2016 : Schéma de desserte & PDM du Pays St.-Serninois et des 7 vallons (PNRGC/CRPF Occitanie)



MESURE 29 : LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET CLIMATIQUE DES MODES DE SYLVICULTURE

Programme pilote « GIRMAC »

Pilotage CNPF Occitanie

4 territoires pilotes du sud Massif central : PNR Aubrac, Grands Causses, Haut-Languedoc et PN des Cévennes

Sur le territoire du Parc :

- 4 chantiers pilotes
- 1 placette de suivi Assoc. futaie irrégulière (AFI)
- 3 placettes de suivi +léger
- 12 points de suivi photographique



<https://prosilva.fr/principes-de-notre-sylviculture>

Dispositif Sylv'ACCTES

Pilotage PNRs et COFOR Occitanie

5 Parcs pilotes en Occitanie : Aubrac, Grands Causses, Haut-Languedoc, P. Ariégeoises, P. Catalanes

Projet sylvicole territorial (PST)

4 itinéraires sylvicoles :

- ✓ Sylviculture irrégulière résineux
- ✓ Sylviculture irrégulière feuillu
- ✓ Sylviculture des pins des Causses
- ✓ Conversion des taillis (chênes, châtaigner...)



<https://sylvacctes.org/nos-actions-en-forets/forets-grands-causses>

MESURE 30 : LA VALORISATION DES RESSOURCES ET LA FILIÈRE BOIS

➤ Valorisation des ressources locales



Conception du mobilier du GR®736 Gorges et vallée du Tarn



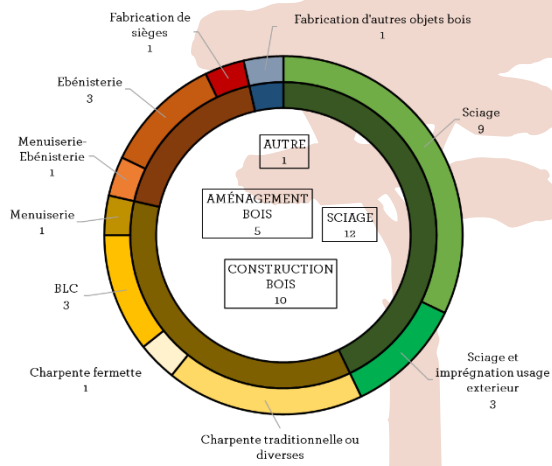
Mobilier urbain en châtaigner « En attendant les Brebis »



SEM Causse Energia (vente de chaleur bois)



Conception d'un prototype d'abri de troupeau en bois local



Diagnostic économique de la filière Pin sylvestre

MESURE 3 : LES FORÊTS REMARQUABLES ET LA TRAME DE VIEUX BOIS

➤ Préservation des forêts remarquables

➤ Réserves biologiques intégrales (RBI)

Pilotage : Office national des forêts

- Cirque de Madasse
- Chaos Caoussou (en projet)
- Les Canalettes (en projet)
- Guiral (en projet)



➤ Contractualisation

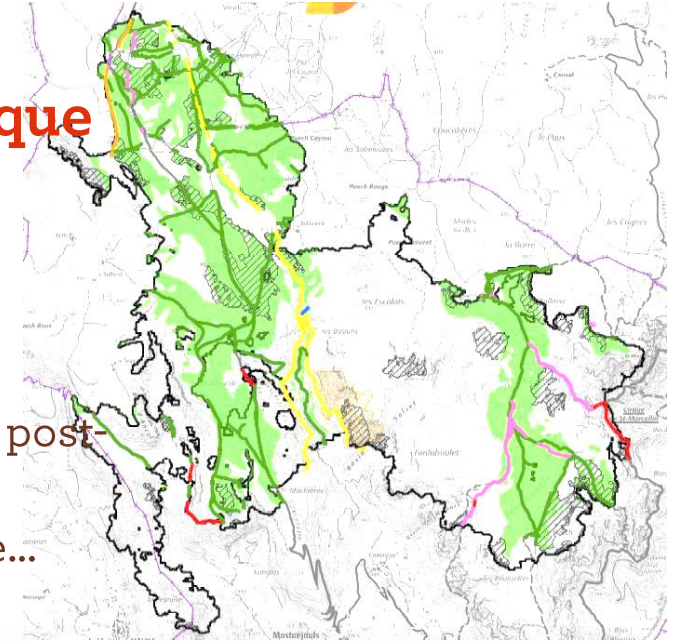
Pilotage : Parc naturel régional
avec l'appui : CNPF et CEN Occitanie

- Forêt de Sylvanès
- Bois de Tries (en projet)



➤ Gestion et prévention du risque incendie

- Obligation légale de débroussaillage ;
- Plan de massif DFCI ;
- Diagnostic d'urgence post-incendie ;
- Gestion post-incendie...





ATELIER TERRITORIAL DU 8 JUILLET

Ateliers participatifs pour partager et compléter le diagnostic et définir les enjeux du territoire

2 ateliers :

Agriculture

Forêt

2* 25 min

Atouts /Faiblesses/besoins-Prospectives

restitution de chaque groupe

Fin d'ateliers à 17h30!

RÉUNION
DIAGNOSTIC

-
AGRICULTURE
ET FORÊT

SCoT 2024
Schéma de Cohérence
Territoriale

8 juillet 2024

